



LA DÉMOCRATIE ÉLARGIE

Johannes Mosmann

ÉDITION FRANÇAISE

Traduction et révisions
François Germani

État au 30 janvier 2023
Institut pour une tri-articulation sociale
Atelier francophone

Adresse en ligne du document :
<http://www.triarticulation.fr/Institut/FG/Articles/2019-11-001.html>



Prévu pour lecture à l'écran ou liseuses « e-ink », par le choix d'une police de 14, le présent document au format PDF est cependant conçu pour une impression optimum au format A5 à l'aide d'un logiciel gérant une impression en livret sur du papier standard A4 qu'il faut ensuite plier en deux, voir relier (avec une bonne aiguille et un gros fil solide) puis massicoter (une bonne règle si possible métallique et un couteau très bien affûté, vont aussi)

Voir la page d'aide à l'impression :
<http://www.triarticulation.fr/AM/AideImp.html>

Il peut néanmoins être imprimé en totalité ou partie (de préférence recto verso) au format A4. La police de 14 donne alors des caractères relativement grands (qui peuvent être utiles aux vues déclinantes...).

Il est aussi possible d'obtenir un « cahier » A4 par impression en livret A4 si l'on dispose d'une machine pour papier au format A3 (grosses photocopieuses).

Les gros volumes sont scindés en plusieurs fascicules pour faciliter l'assemblage.

On peut aussi recourir au service d'un imprimeur en ligne. Le coût dépend alors du nombre.

Sinon, nous pouvons aussi le faire pour vous à un prix modique auquel s'ajoutera les frais d'envoi.

Nous consulter.

Table des matières

I - La tâche aveugle de la critique de société.....	3
La nature du droit.....	4
Les sources des actions sociales.....	6
De l'usage du pouvoir physique.....	7
Le concept de corruption.....	8
L'état providence.....	9
Kevin Kühnert et la question sociale.....	9
La question centrale.....	10
Dans Die Drei 1 & 2/2020. Au sujet de l'article de Johannes Mossman ci-dessus, paru dans Die Drei 11/2019.....	11
Un commentaire de Georg Klemp.....	12
Réponse de Johannes Mosmann :.....	14
II - La cause originelle cachée du changement climatique.....	16
La main invisible.....	17
La tumeur cancéreuse.....	18
Reports/déplacements.....	20
L'intelligence de la nature de besoin.....	21
Ni économie de marché ni économie planifiée.....	22
La mesure des forces.....	23
Une conclusion logique.....	24
III - Comment combat-on le néolibéralisme ?.....	25
Le loyer plafond.....	27
Surmonter la conscience politique.....	28
L'exemple « hessnatur ».....	30
Un penser pratique.....	31
Le bras militaire de la main invisible.....	32
La société de prestation comme fondatrice de paix.....	33
IV - La signification de la machine.....	35
Le culte de la machine.....	36
L'élite spirituelle.....	38
Avec le smart-phone vers le moyen-Age.....	39
Formation d'une hiérarchie conforme à l'époque.....	41
Parer au fascisme.....	43
V - Le secret du pouvoir.....	46
Comment le pouvoir se constitue.....	47
Le fantôme de l'opinion publique.....	48
Logique des faits concrets.....	49
Le pacte informatique.....	51
Sens des faits concrets.....	52
Walter Lippmann et Rudolf Steiner.....	53
La démocratie élargie.....	54



I - La tâche aveugle de la critique de société

(ou des limites de l'État)

Die Drei [11/2019](#). ([Traduction Daniel Kmiecik](#) revue par F.G.,
v. 03 au 28/04/2020 18:47)

Le présent essai esquisse les limites d'efficacité des processus démocratiques. Dans les parties suivantes d'une série qui débute ici, on montrera comment le peuple se prive actuellement lui-même de son pouvoir par sa fixation sur des procédures de vote démocratiques et se soumet à la domination des élites financières et politiques. Sur l'arrière-plan des débats sur le climat et des exigences d'expropriation/de dépossession du chef des Jeunes socialistes, Kevin Kühnert, des chemins pratiques devraient par contre être décrits sur comment « tout pouvoir » devrait effectivement émaner du peuple.

Quelques auteurs issus du milieu des médias critiques — comme les « Nachdenkseiten » [quelque chose comme : « Aspects/pages de ceux qui réfléchissent en marge », ndtDK] « KenFM » ou bien « Rubicon » — diagnostiquent un « sapement » de la démocratie par l'union des élites politiques et économiques avec « l'état profond ». Le capital financier et les gouvernements occidentaux mettraient en scène une « démocratie de façade », manipuleraient les médias et piloteraient l'opinion publique par le « framing » [en anglais dans le texte : idée de « cadrer et recadrer », ndtDK] sur des décisions qui semblent dépourvues d'alternatives. « Durant ces dernières décennies, la démocratie a été sapée d'une manière dépourvue d'exemple. La démocratie est remplacée par l'illusion de démocratie, les libres débats publics par un management de l'opinion et de l'indignation, l'idéal guidant les citoyens hors de tutelle/majeurs remplacé par celui de consommateurs politiquement apathiques. Entre-temps, les élections sur des questions politiques de base ne jouent plus aucun rôle en pratique. Les conséquences écologiques, sociales et psychiques de cette forme de domination des élites menacent toujours plus les fondements de notre vie » (1) déclare par exemple le journaliste et ancien politicien du SPD, Albrecht Müller, dans sa recension du « Best-Seller/la meilleure vente) du Spiegel » : « Pourquoi les agneaux font silence » de Rainer Mausfeld. Quand bien même cette façon de voir soit décriée par les « médias dominants » comme relevant de la « théorie de la conjuration/du complot », elle relève pourtant d'une base de savoir accumulé par une sérieuse et minutieuse science sociale. Toutefois ce savoir autour des machinations des élites financières et politiques, dans la forme où il est diffusé par tout média indépendant, a une tare grave, car il y est certes démontré en détail, la manière dont les processus démocratiques sont manipulés ou contournés. Mais par cela, ces processus forment le pôle positif opposé de la critique. Dans cette position, ils sont a priori soustraits au regard de la conscience critique. La représentation selon laquelle on puisse réguler la vie sociale par des formations d'opinion et des processus de vote démocratiques est, néanmoins pour sa part, une « grille d'interprétation » qui contribue de manière décisive à ce que ces élites financières et politiques conservent bien le pouvoir.

Or tout pouvoir devrait partir du peuple. C'est l'idéal que la plupart des êtres humains



relient tout d'abord au terme de « démocratie ». Or il est traduit nonobstant dans la représentation que tous les citoyens devraient avoir la même voix, entrer dans un processus d'actualité de la « formation d'opinion », voter directement ou indirectement sur des idées et en déverser le résultat en lois. À la place d'une question de pouvoir, c'est une opinion préconçue qui surgit sur l'efficacité d'une procédure déterminée. La critique adressée à la « manipulation » de la démocratie par des élites politiques et financières, suggère que le peuple soit par cette procédure déjà en possession d'un instrument approprié pour améliorer les circonstances, mais qu'il ne puisse pas l'utiliser actuellement. Que l'on fasse abstraction des intrigues des puissants — et il resterait, selon cette logique, une société dignement humaine.

La circonstance de son absence permanente procure à cette démocratie représentée ainsi, l'avantage convaincant qu'elle ne doit jamais être mise à l'épreuve de la réalité. Cet effet se renforce encore lorsque l'état idéal de démocratie est déplacé dans le passé, comme s'il y eût une fois, autrefois/auparavant une société dans laquelle la démocratie n'eût point encore été manipulée. Mais quand donc cela dût-il avoir été ? Et comment fut donc possible cette « sape » de la démocratie, là même où, elle représente pourtant le moyen soi-disant suffisant pour l'exercice du pouvoir par le peuple ? La fixation sur la forme de société démocratique renvoyée dans le passé qui eût été progressivement détruite par les élites financières et politiques, définit le peuple comme passif et recouvre les espaces d'opération qui s'ouvriraient à lui seulement au moyen des conditions actuelles. Or, exactement ces espaces d'opération là ont alors été occupés par les élites financières et politiques. Avant que ce contexte/pendant soit exploré plus précisément, à cause de cela devrait d'abord être esquissé ici l'essence de la démocratie et sa limite naturelle.

La nature du droit

Admettons qu'on observe comment un autre être humain est agressé, frappé et qu'on en est si touché dans son sentiment du droit qu'on intervienne et s'empresse spontanément de lui venir en aide. Si l'on tente à présent d'appréhender ce sentiment en pensant le contenu de celui-ci, on pourrait formuler par exemple : « l'être humain a le droit [au respect de, ndtDK] à son intégrité corporelle. »

Mais, avec cela, il n'est alors pas tout de suite pensé à l'être humain que l'on a là, devant soi, mais à l'humain en général. Celui qui est, qu'il soit noir ou blanc, homme ou femme, fumeur ou non-fumeur, sympathique ou antipathique, — tout ce qui fait l'être humain concret, masque tout de suite le sentiment du droit. Le droit en tant que tel est, par définition, sans détermination concrète et pour cette raison même, vide — ou bien exprimé positivement : ouvert dans sa vacuité pour l'entrée de tout cas quelconque qui lui confère seulement alors son contenu réel. Vu ainsi le sentiment du droit est donc un éducateur du penser abstrait. Tandis que les êtres humains forment le sentiment du droit, dans leurs échanges réciproques, ils développent une sensibilité pour la valeur universelle de l'être humain. Le droit à l'expression de la libre opinion, signifie que tout être humain devrait pouvoir exprimer librement son opinion. Mais le contenu de l'expression d'opinion ne sera pas concerné par cela — cette opinion, l'être humain doit alors déjà la former lui-même et l'extérioriser. Si l'état protégeait, non pas la libre expression d'opinion en tant que telle, mais une certaine opinion, le droit à



la libre expression d'opinion serait donc abolie aussitôt. Mais ceci est le principe de chaque droit, que du côté de l'état, rien n'est jamais fixé sur l'événement concret. Le droit en tant que tel définit des limites, dans lesquelles l'individu peut librement se déployer et protège en même temps le libre déploiement de l'un des empiétements de l'autre, qui ne sont pas conformes au droit. Pour autant que le pouvoir d'état défende le droit, il ne peut pas anticiper ensuite quant à ce qui surviendra dans cet espace juridiquement formé et comment cela survient, sans lui-même se placer aussitôt dans le non-droit. Il ne protégerait plus ainsi le droit en tant que tel, mais plutôt les intérêts de personnes individuelles ou de groupes de personnes, c'est-à-dire que le pouvoir d'état se verrait privatisé.

L'expérience décrite ci-dessus du sentiment du droit peut être condensée en la pensée et retenue comme la loi. Ainsi cela se répercute par exemple dans l'article 2 de la Loi fondamentale (Grundgesetz) : « Chacun a le droit [au respect de, ndtDK - décidément DK semble intercaler une sphère pseudo-morale supplémentaire. ndtFG] à la vie et à l'intégrité corporelle ». Mais quelle valeur a une telle loi pour la vie humaine ensemble ? Elle n'est pas efficace d'emblée. Tout aussi peu que la Loi fondamentale coïncide avec un sentiment du droit actuellement ressenti, avec ce que pense un être humain quelconque, voire opère le respect de l'intégrité corporelle, tout aussi peu n'importe quelle autre loi renferme ou opère quelque chose de réel.

On peut se mettre ce fait concret à chaque loi quelconque devant les yeux : dans le § 10, alinéa 2 de la loi de protection du travail il est dit par exemple : « L'employeur doit désigner les employés qui se chargent des tâches de premier secours, luttent contre l'incendie et veillent à l'évacuation des employés. » Cette loi décrit certes des obligations et renferme des instructions directes. Pourtant, il faut encore toutefois rajouter ici la réalité survenant en premier d'autres sources. Il doit y avoir un besoin après une marchandise pour la production de laquelle des êtres humains véritables se mettent ensemble. Ceux-ci doivent vouloir se positionner les uns par rapport aux autres de manière telle que les uns puissent être considérés comme des employés et les autres comme des employeurs. Un représentant « employeur » doit ressentir ensuite la nécessité de mouvoir ses véritables jambes [on dirait au pays de Groland : de « se bouger le cul... ! » ndtDK] et de nommer un employé pour se charger, quelque peu, des premiers secours. Celui-ci, à son tour, s'avérera plus ou moins capable de faire ce qui est correct. La réalité, à laquelle se réfère chaque loi, repose donc de son côté sur des processus naturels, économiques, et de la vie de l'âme et de l'esprit, qui lui donnent alors seulement un contenu. Le sentiment du droit lui-même compte parmi les processus d'âme et d'esprit. L'article 2 de la Loi fondamentale n'a aucune sorte de relevance aussi longtemps que la sensibilité correspondante ne se suscite pas chez un individu présent eu égard à une brutalité concrète commise à l'encontre d'autrui.

La loi est un souvenir aux conditions qui peuvent être éprouvées comme harmonieuses par l'action ou la collaboration des forces naturelles, économiques et d'âme et d'esprit. Dans la loi, cependant, ces forces elles-mêmes ne sont plus efficaces. La loi reflète les circonstances/rapports vécus comme conformes au droit à l'instar d'une abstraction dans la conscience humaine, mais elle ne les produit nonobstant pas.

Si par un dimanche quelconque, le peuple électeur défile dans les écoles primaires de



l'endroit, pour y inscrire une croix, alors le cours des événements quotidiens est rompu à ce moment. La vie sociale vient à l'arrêt. Quoi qu'ait pu produire l'individu chaque jour pour la communauté — en cet instant, toute activité cesse, afin qu'à la vie réelle puisse être opposée une notion abstraite, la loi. Que l'on veuille donc ainsi comparer le vote démocratique avec quoi que ce soit de la vie extérieure, alors on peut affirmer : si le processus social débouche dans la formulation des lois, alors il se produit quelque chose comme lorsqu'un être vivant meurt. Avec cela, il ne devrait par aucun chemin être prétendu que des lois ne sont point nécessaires. Comme la vie et la mort sont interdépendantes, le sont l'événementiel/le devenir social et la loi. Mais on doit aussi saisir la qualité de la mort en tant que telle, pour pouvoir l'instaurer/la mettre en œuvre comme un instrument efficace de l'organisation sociale. L'établissement de lois, ainsi que les votes, scrutins etc., qui en sont le pendant, n'est pris exactement aucun acte social, mais plutôt une réflexion/un reflet conforme à la conscience, des actes sociaux réels et des conditions/rapports qui en résultent. Dans cette fonction cela peut certes servir l'action sociale des êtres humains, mais non remplacer celle-ci.

Les sources des actions sociales

Une communauté qui confond la démocratie avec la vie sociale et l'accès aux urnes électorales avec l'action sociale et, par contre, tient l'agir quotidien dans la profession et le temps libre comme relevant de la sphère privée, met la réalité cul par-dessus tête. La loi peut rappeler la vie, mais la vie doit se saisir elle-même. La mère veille par amour à son enfant et non pas parce qu'elle a lu, par exemple, dans le Code civil les paragraphes sur le devoir des soins à apporter légalement aux enfants. C'est seulement si elle ne suit pas son devoir de soins que la loi est relevante, mais seulement aussi loin qu'elle rappelle justement à la nécessité de l'amour individuel. La loi ne peut absolument pas produire cet amour. La compréhension du véritable pendant entre la loi et la vie sociale sera toutefois compliquée par l'impression du fait que nous payons des êtres humains déterminés, pour interpréter la concordance entre les deux et dans les cas d'une déviation appliquer la force, cela signifie que nous édifions un appareil d'état. Le pouvoir accorde à la loi un « poids », de sorte que cette dernière semble quand même produire les conditions sociales. Mais ici, il doit être regardé plus exactement : le pouvoir d'état intervient lorsque la vie réelle n'a pas eu lieu, lorsque, par exemple, un être humain n'a pas fourni une première aide. Cette prestation d'aide ne sera pas tout de suite effectuée par la loi, mais par un processus d'âme et d'esprit dans l'individu. Le fait que la loi œuvre en retour aussi sur les processus d'âme et d'esprit, desquels elle jaillit elle-même, ne se tient aucunement en contradiction à ceci. Évidemment, la loi peut influencer indirectement l'impulsion individuelle à agir, notamment par le détour de ses effets psychologiques — comme, par exemple, la peur devant la punition, l'obéissance, l'aspiration à une carrière et ainsi de suite. Aussi loin, l'état façonne conjointement indirectement la vie sociale. Cependant, dans les actions individuelles, pour autant qu'elles peuvent être ressenties conforme au droit, affluent encore de toutes autres sortes d'impulsions qui ne sont en aucune manière conditionnées par des lois. Celui qui veut poser sérieusement la « question sociale » doit donc s'intéresser à l'ensemble des forces constitutives de la vie sociale. Il doit rechercher les conditions sociales sous lesquelles la vie individuelle d'âme et d'esprit peut se développer de sorte que les meilleures forces affluent à la communauté.



De l'usage du pouvoir physique

Le pouvoir d'état se fonde sur un monopole, qui correspond à exercer un pouvoir physique conformément à la loi. L'état ne possède aucun autre moyen que celui physique pour ce faire, qu'il soit organisé démocratiquement, de manière monarchique ou autrement sinon. Tous les autres instruments, qui semblent d'une autre sorte, sont dérivés de lui. L'état agit soit par utilisation directe du pouvoir, en interdisant ou en autorisant quelque chose, soit par les effets psychologiques du pouvoir, c'est-à-dire — comme mentionnés — la peur de punition, l'aspiration à s'adapter et de carrière et ainsi de suite.

Mais le pouvoir est destructeur. Cela veut dire que l'état au véritable sens du terme ne peut rien « créer ». Son « faire » est fondamentalement toujours, indépendamment du système choisi, un négatif, c'est-à-dire une intervention, exprimée plus exactement : un faire cesser, conformément au pouvoir d'un faire/agir, qui jaillit d'autres sources, non étatiques. L'état peut par exemple interdire des sources d'énergies fossiles, mais il ne peut ni engendrer ni encore découvrir une alternative amicale vis-à-vis de l'environnement. Il peut punir l'entrepreneur lorsque celui-ci agit de manière irresponsable ; et il ne peut pas agir à sa place. Il peut exproprier « Les habitations allemandes », mais construire des logements, il ne peut pas. Les logements sont construits par des artisans, les entreprises gérées par des entrepreneurs, et les découvertes faites par des scientifiques. On pourrait donc exagérer, allant dans cette direction, la représentation d'une responsabilité étatique en ce qu'on pense l'ensemble de la vie sociale comme étant aspirée dans un super-état — mais ceci signifierait, en pratique, purement et simplement que les artisans, entrepreneurs et chercheurs effectifs, eussent à attendre simplement, pour toute manœuvre quelconque, l'ordre d'une position supérieure, mais à nouveau cela ne veut pas dire que



Représentation de l'autorité de l'Etat sur la page de titre du «Leviatan» de Thomas Hobbes (1651)

l'état crée quelque chose de lui-même. Ne peut toujours agir que l'être humain individuel. Ce fait concret ne se laisse évacuer de la discussion par aucune idéologie de quelque genre que ce soit. Même un état dit socialiste n'entreprend rien en vérité de lui-même, mais fait plutôt des entrepreneurs, des fonctionnaires. L'objection que l'état pourrait par ailleurs encourager par des subventions, ne voit pas que tous les moyens fiscaux proviennent de l'action économique des êtres humains et que l'état redistribue purement et simplement les valeurs qui en ont pris naissance et que donc ici non plus, il n'est pas véritablement actif « en soi » mais intervient par un acte de



pouvoir justement.

Le concept de corruption

Aucun participant à la circulation routière ne voudrait en renégocier les règles avec un policier, sauf si celui-ci est corrompu. Le policier n'est pas l'auteur des idées d'après lesquelles il oriente son action. Son autorité repose tout de suite sur le fait que son individualité n'entre pas en considération ici, mais qu'il agit beaucoup plus en représentant des idées adoptées par une majorité démocratique. Il en va tout autrement pour des pédagogues, des parents, des consommateurs, des artisans, des inventeurs et des entrepreneurs, etc. Les idées pour l'action culturelle et économique des êtres humains ne peuvent pas être reçues passivement, mais doivent au contraire être formées, originaires et actives, par l'individu dans la rencontre. Un policier doit agir comme représentant de l'opinion d'une majorité démocratique ; pédagogues, artisans, entrepreneurs et autres, par contre, n'ont pas permission de le faire. Ils doivent certes compter avec une intervention de l'état, au cas où ils se mettent à outrepasser des lois, c'est quand même pourquoi cela n'est aussi pas ce qui donne l'impulsion de leurs actions concrètes. Ainsi de la même façon que le policier est responsable de la volonté d'une majorité démocratique, ou selon le cas des organes étatiques correspondants, le pédagogue est donc immédiatement responsable de l'enfant, l'artisan des besoins de ses clients et l'entrepreneur du développement prospère de l'entreprise dirigée par lui. Un policier qui ne traite pas quelqu'un qui enfreint les règles de la circulation selon la loi, mais plutôt d'après son propre jugement individuel ou bien même se laisse influencer dans une discussion à ce sujet, est corrompu. La même échelle de mesure devra être utilisée à l'inverse pour l'être humain créateur culturel ou économique : celui-ci est corrompu s'il n'agit pas en fonction de sa spécialisation de jugement individuel ou se montre insensible à la rencontre individuelle, mais transpose plutôt l'opinion d'une majorité démocratique. La même chose vaut pour les professions qui ne servent pas immédiatement l'instauration ou la garantie de la sécurité intérieure et extérieure.

Une formule générale peut être mise en place ici à laquelle se lit quels domaines peuvent être fondamentalement administrés de manière démocratique. Ce qui est propre au sentiment du droit c'est notoirement que cela ne s'abstrait pas seulement du cas isolément observé, mais reste plutôt dans le même temps relativement indépendant des facultés et penchants de cet individu-là dans lequel cela se vit à fond. Quelqu'un peut être un inventeur de génie, un astronaute téméraire, ou un entrepreneur adroit — et disposer pourtant d'un sentiment du droit sous-développé. Inversement, peuvent parler du sentiment le plus sûr pour le droit ceux qui sinon ne se font pas remarquer par des facultés particulières quelconques. C'est la raison pour laquelle la démocratie ne connaît qu'une seule condition préalable à la participation au vote démocratique : l'âge. À partir d'un certain âge, tout être humain, sans égard pour ses facultés et penchants individuels, est « mûr ». Cette maturité définit dans le même temps les limites de la démocratie : ce que tout être humain peut juger simplement en vertu de sa maturité, peut et doit être versé dans une loi. Mais il y a dans le même temps, dans tout cela, tout ce qui dépend des facultés et besoins individuels, au-delà des compétences d'un état démocratique. Or c'est l'ensemble du domaine de la vie de



l'esprit, d'un côté, et de l'économie, de l'autre.

L'état providence

Cela étant, ce fait ne vit pas dans la conscience du peuple. Cela fait assonance à l'attente de pouvoir transférer la « volonté du peuple » sur l'état, afin que celui agisse alors dans l'intérêt du peuple, c'est-à-dire qu'il devienne en particulier agissant économiquement et culturellement. « De l'état social du 21^e siècle sera attendu qu'il veille au bien-être de tous les citoyens, garantisse, avant tout, la stabilité économique, compense les inégalités sociales et mette à disposition toutes les institutions et prestations qui sont nécessaires à la vie dans la société industrielle » (2), déclare la Bundeszentrale für politische Bildung [Centrale fédérale pour la formation politique]. À l'état échoit donc une mission qui embrasse tout, allant bien au-delà de l'intervention à cause de la violation des droits. Sur le plan pratique cela veut dire, étant donné justement que seul l'individu peut agir à chaque fois, que l'espace d'action individuel du côté du peuple se voit restreint au profit des pleins pouvoirs confiés à quelques-uns qui sont eux du côté du gouvernement. Au moyen de lois et de décrets aux mailles de plus en plus fines, l'état cherche à appréhender désormais l'ensemble de la vie publique et privée et à étendre le cercle d'action du pouvoir d'état sur tous les domaines de la vie sociale, en particulier sur la culture et l'économie. En même temps, il élargit les institutions étatiques classiques, servant pour l'essentiel la sécurité à l'intérieur et à l'extérieur autour de dispositions et d'instruments de longue portée. Ainsi y a-t-il des lois scolaires et universitaires, des ministères culturels respectivement de la formation, des encouragements à la recherche, des installations de radio « de droit public » et autres, dans le domaine de la vie de l'esprit et d'un autre côté, des ministères du travail et de l'économie, des banques centrales, des services du travail, de la promotion de l'économie, dans celui de la vie de l'économie.

Mais « l'état » en tant que tel, comme il fut montré ici, n'agit pas de manière effective. Il peut toutefois empêcher que des individus agissent sur la base de leurs jugements individuels. Ce n'est pas l'action, mais le penser que l'on peut céder à l'état, tandis que le peuple ou bien le Parlement qui est élu par le peuple, vote démocratiquement pour décider de ce que l'individu a à faire. Par cela l'unité entre l'agir et le penser est déchirée. Ici s'ajoutent des interrogations fondamentales : est-ce que le dénominateur commun démocratiquement déterminé d'une majorité est plus intelligent ou moins intelligent que l'impulsion immédiate de celui qui agit à chaque fois en référence à son propre agir ? L'agir et le penser se laissent-ils raccommoier après avoir été ainsi déchirés ? Comment la situation d'une telle déchirure opère-t-elle sur la disposition d'âme de l'être humain moderne ? Développe-t-il de ce fait des impulsions sociales, opportunistes ou révolutionnaires destructrices ?

Kevin Kühnert et la question sociale

L'économie mondiale de la division/partage du travail et la culture-Je [au sens de la culture de la jé-ité (au sens de l'Ichsamkeit du philosophe Salvatore Lavecchia), ndtDK] de l'être humain moderne ont amené une multiplicité impressionnante de découvertes techniques, de denrées et de prestations de services qui rendent plus com- mode l'existence humaine à de nombreux égards. L'injustice, la destruction environ-



nementale et le déclin culturel se trouvent nonobstant sur l'autre côté du bilan. À cela s'éveille le sentiment du droit. C'est pourquoi il est seulement naturel que les exigences démocratiques visent souvent les domaines économique et culturel-spirituel de la vie sociale. Quant à leur contenu, ces exigences apparaissent le plus souvent justifiées. Or, étant donné qu'elles veulent appréhender l'économie et la culture justement à partir d'un point de vue démocratique, elles saisissent bien trop court. Aussi loin que l'être ensemble social repose sur l'imposition de principes généraux par un « pouvoir reconnu », cela peut et devrait être soumis à des procédures démocratiques. Les domaines essentiels pour la forme de notre société — comme, par exemple, l'évaluation réciproque des marchandises dans le circuit économique global ou la vie de l'esprit (éducation-formation, science, journalisme, religion, opinion publique, etc.) — ne reposent cependant pas sur une efficacité étatique. Ces domaines devraient toutefois, si une communauté digne de l'humain devait devenir possible, pouvoir être en coresponsabilité et en coorganisation de chaque humain.

L'état pourrait, par exemple, suivre absolument la proposition du chef des jeunes socialistes, Kevin Kühnert et exproprier des consortiums, aussi loin que les actuels propriétaires de ces consortiums ne les administrent pas dans les intérêts de la communauté (3). Qu'on aime trouver cela politiquement ou économiquement faux — cela serait possible aussi loin justement que la destruction repose dans la nature même du pouvoir. Mais il est impossible alors à l'état de devenir productif, en ce qu'il fabrique lui-même les marchandises concernées ou en en dirigeant les processus de fabrication. Les sources des processus productifs se trouvent donc en dehors de la sphère des lois, notoirement dans les besoins que les êtres humains développent, dans leurs talents et facultés, et finalement dans les processus extérieurs de la nature. Des normes démocratiques peuvent bien être un résultat des forces qui affluent de ces sources-là, mais elles ne pourraient jamais les remplacer. Un état démocratique pourrait aussi en regard aux processus de production à nouveau agir seulement d'une manière destructive et après coup, en ce qu'il limite, par exemple, les compétences des êtres humains qui y opèrent de manière productive, à savoir en les liant à des décisions démocratiques et en les sanctionnant en cas de non prise en compte.

La question centrale

L'événement réel précède constamment la loi ; quelque chose doit toujours se produire avant qu'une loi puisse y être appliquée. Si l'état redistribue, par exemple sur la base de lois correspondantes, les gains produits par l'économie, alors cela présuppose que tout d'abord de l'injustice soit apparue. Une communauté humaine véridiquement et humainement digne s'efforce de lutter contre l'iniquité à son origine et non seulement en gérant étatiquement ses conséquences. Mais pour cela elle doit pénétrer immédiatement dans la réalité qui est seulement affectée extérieurement et a posteriori par des lois — dans ce domaine donc qui apparaît, encore aujourd'hui, comme le « mécanisme du marché ». La question décisive pour l'évolution supplémentaire de l'humanité est à cause de cela tout autre que celle de savoir si l'état doit exproprier ou ne pas exproprier des consortiums, ou bien devrait faire ou laisser faire quelque chose. La véritable question pratique c'est : le processus productif, parce qu'il repose en dehors du domaine d'influence des procédures démocratiques, est-il nécessaire-



ment aussi en dehors de la portée de toute volonté consciente communautaire d'organisation ? Ou bien y a-t-il au-delà des limites de la démocratie, un équivalent qui convienne pour une administration commune de la culture et de l'économie ?

C'est seulement après avoir répondu de manière pratique à cette question, que peut être décidé ce que l'état a à faire ou bien à laisser. Tant que, par contre, tout processus social conscient est à nouveau représenté seulement démocratiquement, des percées remplies de bonnes intentions, telles que celles du chef des jeunes socialistes, échoueront simplement face à la légitimité des lois économiques. Une administration démocratique arrache l'une de l'autre l'action individuelle et la loi universelle/générale, tombe avec cela dans une contradiction avec l'individualité humaine et doit à cause de cela accepter que l'économie se place « à côté », comme un domaine particulier. En conséquence la démocratie ne peut jamais pénétrer dans les profondeurs de la réalité sociale. Si elle se comprend elle-même, elle doit se restreindre au droit pur et céder le reste de la vie aux agitations chaotiques de la « main invisible » du marché. Par contre un processus communautaire/de communauté, qui n'entame pas l'intégrité de l'individu, qui donc ne « régleme » rien « de l'extérieur », mais laisse exister l'unité du penser et de l'agir, ne doit pas s'arrêter à cette limite.

Dans le cours ultérieur de cette série d'articles, ce qui est pensé avec cela devrait devenir clair. Il devrait être montré qu'un processus de formation de communauté peut être pensé qui ne se trouve pas en contradiction avec l'individualité humaine, mais a celle-ci pour contenu et surgit même de sa libre activité. Tandis que la démocratie doit nécessairement se contenter avec des « conditions-cadres » pour les excès de l'ego, celui-ci même peut pénétrer à la place de la « main invisible ». À titre d'exemple, Bayer qui a racheté Monsanto, devra bien payer un jour les dédommagements que va entraîner l'aboutissement des 43 000 plaintes déposées à peu près rien qu'aux USA (!) à cause de la toxicité du glyphosate de Monsanto. Qui va les payer vraiment ? Les citoyens allemands principalement et derrière eux, solidaires si besoin, ceux de l'Europe entière [après tout, mis à part quelques centaines de fermiers biologiques biodynamiques tous les autres fermiers européens ont aussi eu recours au glyphosate], mais pas les citoyens américains, actionnaires de Bayer-Monsanto... C'est là qu'est l'astuce ! Car ce sont les mêmes financiers principaux qui décident de quoi que ce soit pour les deux consortiums qui ne reconnaissent pas les pays mais seulement le monde. NdtDK

(1) www.nachdenkseiten.de/wp-print.php?p=46317

(2) www.bpb.de/politik/grundfragen/deutsche-demokratie/39365/bundesregierung?p=2

(3) À titre d'exemple, Bayer qui a racheté Monsanto, devra bien payer un jour les dédommagements que va entraîner l'aboutissement des 43 000 plaintes déposées à peu près rien qu'aux USA (!) à cause de la toxicité du glyphosate de Monsanto. Qui va les payer vraiment ? Les citoyens allemands principalement et derrière eux, solidaires si besoin, ceux de l'Europe entière [après tout, mis à part quelques centaines de fermiers biologiques biodynamiques tous les autres fermiers européens ont aussi eu recours au glyphosate], mais pas les citoyens américains, actionnaires de Bayer-Monsanto... C'est là qu'est l'astuce ! Car ce sont les mêmes financiers principaux qui décident de quoi que ce soit pour les deux consortiums qui ne reconnaissent pas les pays mais seulement le monde. NdtDK

Dans Die Drei [1](#) & [2](#)/2020.

Au sujet de l'article de Johannes Mossman ci-dessus, paru dans Die Drei 11/2019.



Johannes Mosmann travaille dans son article à partir des principes de la pensée de Dreigliederung/tri-articulation : le principe de la « démocratie » avec des élections, des scrutins et la formulation de lois serait le domaine de la vie de droit et avec cela, de l'état. Tout ce qui aurait à faire avec des facultés et des besoins individuels, appartiendrait par contre aux vies de l'économie et de l'esprit qui devraient être configurées par d'autres principes fondamentaux. Dans l'exigence de gauche après une démocratisation de la société, qui englobe aussi le domaine économique, il voit un chemin erroné, qui ordonne à l'état des tâches qui ne tombent pas dans sa compétence.

Ce qui est problématique ce n'est pas cette présentation en soi, mais l'exploration insuffisante de la contre-position apparente, qui renvoie à un problème fondamental : il n'est fréquemment pas pris en compte que Steiner utilise les concepts dans des significations spécifiques, qui chez d'autres auteurs sous d'autres circonstances sont associées/liés à d'autres contenus. Steiner utilise le concept de démocratie au sens de la démocratie parlementaire représentative qu'il veut seulement restreindre à la vie de droit. Il échappe à ce sujet à Mosmann, qu'il y a une tout autre tradition du concept de démocratie, qui émane des Lumières, et comprend celui-ci au sens tout général de participation de l'être humain à la configuration de la société.

Une société qui serait organisée selon les principes fondamentaux de la Dreigliederung aurait à présenter une haute mesure de participation et serait donc avec cela radicalement démocratique, au sens originel. La réduction du concept de démocratie au parlementarisme fut dès le début, c'est-à-dire déjà pendant les révolutions américaine et française, l'aspiration des élites dominantes du pouvoir [pour la France c'est le 9 thermidor qui marque le moment où la bourgeoisie reprend en main la Révolution inachevée, ndtDK]. C'est là-dessus que renvoie le psychologue Rainer Mausfeld, dans nombre de ses conférences. Comme exemple impressionnant, tiré des temps ultérieurs, pour cette manipulation ciblée par une réinterprétation du concept de démocratie, Mausfeld désigne la controverse Dewey-Lippmann qui eut lieu dans les années vingt aux USA. (4) Cela surprend que Mosmann ordonne justement Mausfeld parmi ceux-là dont il atteste d'une tâche aveugle dans leur critique de la société, parce que le principe du vote serait vu comme le seul et unique instrument d'organisation sociétal. Mausfeld caractérise par contre le principe du vote comme étant la partie la plus inintéressante et la plus insignifiante de la démocratie, à laquelle il ne revient une signification que comme ultima ratio, lorsque d'autres procédures d'entente ont échoué.

Cela vaut la peine, par exemple, de détailler l'apport de Mausfeld, étant donné que celui-ci a éclairé d'une manière particulièrement profonde, la question de la démocratie et qu'il représente dans le même temps un courant de la critique sociale de gauche. Déjà seule la pensée, qu'il pût exister des alternatives sociétales au capitalisme régnant, se voit repousser par de méthodes de manipulation qu'il analyse en détail. Cela concerne aussi la représentation d'une société telle que Steiner l'anastomose avec la Dreigliederung. (Malheureusement, il semble aussi que des parties du mouvement de la Dreigliederung ne peuvent pas de se représenter une société au-delà de ses conditions d'encadrement capitalistes). C'est pourquoi les recherches de Mausfeld sont relevantes aussi pour le mouvement de la Dreigliederung.



Mausfeld calcul au nombre des concepts originels de la démocratie, en particulier la démocratie des conseils qu'il relie nommément aux idées de Anton Pannekoek. Aussi quand il y a assurément des différences significatives avec l'idée de Dreigliederung de Steiner, les explications suivantes de Pannekoek montrent que les représentations ne reposent pas si distantes et il ne peut être parlé d'une fixation sur l'état : « L'ancien directeur ou propriétaire d'une usine qui était prêt à continuer de collaborer en tant que directeur technique — sous le contrôle du Conseil des ouvriers — peut codéterminer comme étant également justifié avec les autres ouvriers de l'usine. Les professions spirituelles, les médecins, les enseignants, les artistes forment leur propre conseil qui codécide les questions les concernant. Tous ces conseils restent constamment en relation la plus étroite avec les masses, puisqu'ils doivent constamment être délégués à neuf et remplacés par d'autres. De cette manière, il doit être veillé à ce que ne se forme d'eux aucune nouvelle bureaucratie ; et ceci est possible parce qu'en même temps, au moyen d'une activité intense d'apprentissage et d'enseignement, la faculté nécessaire ne reste pas le monopole d'individus isolés. » (5)

À d'autres endroits, Pannekoek écrit : « Ceux qui aménagent le travail, le réglementent aussi. En tant que membre de la communauté chaque individu n'a pas seulement à participer au travail effectif, mais encore aussi à la planification, à l'organisation de la direction spirituelle. Là où le capitaliste commande l'organisation et surveille l'ensemble, vaut [...] : les individus travaillent « en aveugles », y compris les techniciens, sans savoir ce qu'ils créent. Par contre, là où la communauté projette elle-même l'organisation du travail, doit le décider et l'exécuter, elle décide et sait aussi ce qu'elle crée. Et chaque membre de la communauté, parce qu'il prend part à la discussion, décide et exécute, prend aussi part à cette connaissance qu'il est une partie d'un tout organique n'est alors plus un malheur, mais au contraire une chance, non pas un abaissement de sa personnalité, mais au contraire une élévation de celle-ci. » (6)

La critique de Mosmann adressée à une attitude qui attend une solution de l'état pour toutes les questions est avant tout justifiée sur une transfiguration du keynésianisme telle qu'elle est à rencontrer en des parties de la social-démocratie. C'est une erreur cependant d'imputer à forfait cette attitude à tous les mouvements qui critiquent la société et de la mélanger avec la question de la mise en société/socialisation. Effectivement la possession privée des moyens de production est le plus grand obstacle pour une configuration de la société dans les intérêts de tous les êtres humains. Aussi longtemps que la propriété privée des moyens de productions conditionnera la domination sur les bases existentielles des êtres humains, il ne peut pas être question de participation et de démocratie. D'après Mausfeld, il ne s'agit pas que la collectivité vote sur les décisions isolées/particulières à prendre dans une entreprise, mais plutôt qu'il ne puisse plus y avoir aucun centre de pouvoir autonome et autoritaire dans une société démocratique, comme c'est aujourd'hui le cas dans l'économie.(7) Poser la question de la propriété ne signifie donc pas automatiquement intervenir en faveur d'une économie planifiée par l'état !

Pour les mouvements actuels qui s'engagent pour une humanisation de la société et ainsi pour une démocratisation au sens large, Mausfeld propose comme « cadre du récit » le retour à une tradition démocratique radicale des Lumières. La collectivité dans laquelle il formule ces principes, laisse de l'espace aussi pour des idées comme la pen-



sée de Dreigliederung. Dans le même temps, elles se tiennent en opposition inconciliable avec les conditions régnantes qui à partir de structures totalitaires dans l'économie sont caractérisées par une soumission de la vie spirituelle aux besoins des élites de pouvoir régnantes (comme dans le journalisme du courant dominant) et une déconstruction de la démocratie dans la vie de droit. (8).

(4) Voir Rainer Mausfeld : Elitendemokratie und Meinungsmanagement [Démocratie des élites et gestion de l'opinion] — SWR Tele-Akademie — www.toutube.com/watsch?v=Znzvly-BrVk

(5) Anton Pannekoek : Bolschewismus und Demokratie [Bolchevisme et démocratie] dans Arbeiterpolitik n° 50, 14 décembre 1918, pp.303 et suiv.— www.marxists.org/deutsch/archiv/pannekoek/1918/12/14b.htm

(6) Du même auteur : Die Arbeit im Sozialismus [Le travail dans le socialisme], dans Funken 5 11/1954, pp.168 et suiv. — www.marxists.org/deutsch/archiv/pannekoek/1952/03/arbeiterrate.htm

(7) Voir Rainer Mausfeld sur l'anarchisme, Wikileaks, Prinzipien der Demokratie & die Rolle der Wirtschaft [Rainer Mausfeld et l'anarchisme, wikileaks, Principes de la démocratie & le rôle de l'économie] — www.youtube.com/watch?v=9t40guoRABU (à partir de la 41ème minute).

(8) Mosmann se demande quand est-ce donc que dans le passé, plus de démocratie a existé. Mausfeld renvoie au compromis de classes qui eut lieu à l'issue de l'effondrement du fascisme. Avec la marche triomphale du néolibéralisme, les droits démocratiques sombrent à nouveau. L'actuelle vie juridique est caractérisée par une prise de pouvoir personnel croissante de l'exécutif. [En France le journalisme se trouve en majorité sous le pouvoir de l'économie et du pouvoir politique, raison du classement médiocre de notre pays en matière de liberté de la presse. Un seul journal y échappe : Le Canard Enchaîné. NdtDK]

Réponse de Johannes Mosmann :

Très honoré Monsieur Klemp, que je vous approuve largement deviendra plus évident dans le cours de ma série d'articles. Il est important néanmoins de remarquer la différence essentielle entre ma manière de voir les choses et celle de Rainer Mausfeld. Vous écrivez que Mausfeld caractérise « le principe de votation comme la partie la plus inintéressante et non importante de la démocratie, à laquelle revient seulement une signification comme ultima ratio, lorsque d'autres procédures de conciliation ont échoué. » Avec cela il limite le concept de « vote » à l'élection dans une démocratie représentative. Je me préoccupe cependant des « processus de formation d'opinion et de votation » en général et j'y inclus donc entièrement consciemment les « procédures de conciliation », auxquelles se réfère Mausfeld. Toutes les formes de démocratie ont deux caractéristiques en commun : 1. Les membres d'une communauté disposent à chaque fois d'une voix, par laquelle ils expriment leur opinion et peuvent s'exprimer pour ou contre une idée. 2. Ce qui est décidé en commun doit pouvoir être engageant et pouvoir être exécuté sous une forme quelconque. Tout de suite à ce dernier point Mausfeld accorde donc une grande importance : « La démocratie c'est la mise en société de la domination et la soumission de l'appareil d'état à la volonté des citoyens » (9)

Dans ma série d'articles je confesse partager le concept de démocratie de Mausfeld et prétends alors : il ne convient ni pour l'administration de l'économie, ni pour celle de la vie de culture, parce qu'ici les deux caractéristiques communes mentionnées ci-dessus deviennent dépourvues de signification. Mausfeld exige « que les domaines centraux de la société, en particulier l'économie, n'ont pas la permission d'être exclues/mise entre parenthèse d'une légitimation et d'un contrôle démocratiques. » (10) Je prétends que c'est le contraire qui est vrai, elles doivent en être exclues parce qu'elles ne peuvent ni être démocratiquement contrôlées ni être démocratiquement légitimées. La démocratie est la forme appropriée à la vie de droit. Quelles formes sont né-



cessaires, par contre, afin que l'économie et la culture puissent être déterminées d'en bas, je le développerai dans la suite de la série. En relation avec l'économie je développe le concept « d'association ». Qu'à son tour une association présuppose éventuellement la formation de conseils, c'est juste, mais ce n'est pas la chose principale. Cela ne nuit pas non plus peut-être que les conseils résolvent démocratiquement leurs décisions. Ce qui importe néanmoins pour les associations, c'est la relation des diverses branches les unes avec les autres, et celle avec les associations de consommateurs et cette relation, comme je le montre dans ce numéro de la revue, ne repose pas sur la démocratie.

Je vois aussi le problème de la démocratie représentative, mais je ne lui attribue pas la même position de valeur que Mausfeld. En considération de l'économie et de la culture, je tiens tout concept de démocratie pour faux. L'économie ne peut pas être démocratiquement légitimée, mais seulement par des associations d'intérêts de consommateurs et de travailleurs. La vie de culture à nouveau doit être soumise au libre jugement de l'individu. Si j'apprends à connaître quelque peu un Juif croyant qui me familiarise avec la fête Chanukka et si je le rencontre ensuite de nouveau, après avoir lu chez moi le Livre des Macchabées et commence à pressentir la dimension spirituelle du Judaïsme, alors un processus social a lieu, lors duquel à aucun moment, de quelques « opinions » jouent un rôle. Vous rétorquerez : mais le droit qui permet une rencontre d'être humain à être humain est démocratiquement légitimé. C'est juste, mais la rencontre elle-même ne l'est pas. Cela peut sembler comme couper les cheveux en quatre, mais c'est une différence existentielle. Dans un système dans lequel la rencontre doit être à chaque fois légitimée d'abord, il n'y a aucuns droits de l'humain. Il ne m'importe pas maintenant, si notre démocratie laisse encore des trous de passage pour la vie de culture, mais de percer ses particularités et aspirer à une forme d'administration qui leur corresponde, de sorte qu'à côté de la démocratie s'installe une vraie vie autonome de culture.

John Dewey, auquel vous renvoyez, voulait soumettre toute la vie sociétale à l'idéal démocratique. Les enfants devaient tous petits déjà s'exercer à la procédure de votation. Walter Lippmann, par contre, analyse dans son œuvre la manière dont les « opinions » démocratiquement établies se nourrissent en fait des processus économiques et spirituels-culturels qui ne sont pas démocratiquement légitimés. Je tente de montrer ce que les opinions de Dewey peuvent apprendre de notre monde de celles de Lippmann sans devoir en retirer les mêmes conclusions. Je tiens pour possible qu'un être humain à l'esprit délié comme Mausfeld, s'il dut butter un jour sur mes exposés, pût remarquer comment son idéal de participation englobante se réalise tout de suite parce qu'on lâche la démocratie et qu'on se rapproche du même problème à partir de ses pôles opposés.

Johannes Mosmann

(9) Rainer Mausfeld :Elitendemokratie und Meinungsmanagement [Démocratie des élites et gestion de l'opinion] – SWR Tele-Akademie – www.toutube.com/watsch?v=ZnzvLY-BrVvk (minute 4 :16)

(10) Du même auteur : Warum schweigen die Lammer ? Pourquoi les agneaux font silence ? Francfort-sur-le-Main 2019, p.105.



II - La cause originelle cachée du changement climatique

Die Drei [12/2019](#). (Traduction Daniel Kmieciak revue par F.G.
nouvelle relecture au 16/04/2020 10:12)

Sur Internet, une lutte d'opinions fait rage entre activistes et « négationnistes » du climat. Alors que les uns croient « voir de leurs yeux » comment le CO2 réchauffe la Terre, les autres parlent de fabrication d'une panique mise au service d'intérêts financiers. Les deux camps présument derrière l'opinion de l'autre des manipulations ou bien même des conjurations/conspirations. Plus d'un climato-négationniste affirme que Fridays for future [Fff] a été « créé » par des investisseurs financiers tels que George Soros tandis que des activistes du climat du genre sceptique le tiennent pour l'œuvre des agents de relation publique des riches et puissants. Il est intéressant de noter que les deux camps, voient le « néo-libéralisme » à l'œuvre derrière tout cela, d'une manière ou d'une autre. La désunion règne seulement sur quelle carte ce dernier à en main : celle de la mise à prix du CO2 requise par les écoliers ou bien la négation de la problématique du CO2. Or, ici aucune prise de parti ne doit intervenir, mais il faut plutôt diriger son attention sur ce qui relie les deux côté : l'incertitude dans l'évaluation des forces économiques. Et en dehors de cela, que tous deux tiennent la démocratie comme la seule et unique forme possible de pouvoir du peuple, et à cause de cela, voient l'état en responsabilité pour l'économie. Les deux camps se déplacent donc dans un système de coordonnées relevant de la même conception du monde. Le dualisme entre le marché et l'état, en tant que condition préalable évidente de chaque formation d'opinion, c'est nommément de son côté l'œuvre du néolibéralisme. La solution au problème climatique repose dans son dépassement et non pas, par exemple, en mettant de côté des symptômes particuliers de la dis-économie mondiale.

Les cheminées fumantes des centrales thermiques au charbon sont à bon droit un tableau de l'intervention destructrice humaine dans la nature. Et ceci d'autant plus que la substance qui y est brûlée, est la même que celle sur laquelle s'édifie toute vie : le carbone. Ainsi donc, de la même façon que la « combustion métabolique » du carbone chez l'être humain permet son travail, de même la combustion chimique du charbon, permet le travail des machines. Ainsi se place, à côté de la nature une deuxième nature, artificiellement créée, qui travaille pareillement et exhale pareillement du CO2 à l'instar de l'être humain : l'industrie. Cette dernière offre du temps à l'être humain, en relevant considérablement le degré d'efficacité de la productivité humaine. On peut ainsi produire de plus en plus avec toujours moins d'êtres humains, ce par quoi à nouveau toujours plus de temps de travail humain devient libre. S'il ne venait pas s'y rajouter quelque chose d'autre, dans l'état actuel de la technique, nous aurions tous seulement encore besoin de travailler très peu. Et nous pourrions décider en commun comment nous voulons utiliser le temps de vie devenu libre. Est-ce que le temps de travail doit être réduit à 4 heures par jour, afin que nous ayons plus de temps pour nos enfants ? Devons-nous plutôt fabriquer de nouvelles sortes de produits qui satisfasse des besoins que nous ne soupçonnons même pas ? Voulons-nous relever le nombre de



travailleurs en agriculture pour lutter contre l'érosion des sols ? Ou bien déplaçons-nous plutôt le temps dans la vie de l'esprit pour la production de nouvelles séries sur Netflix ?

La main invisible

En fait, nous ne pouvons absolument pas décider de tout cela nous-mêmes. Bien que la gestion du temps devenant libre avec la montée de la manière industrielle d'économie, soit devenue la véritable tâche sociétale communautaire, l'humanité n'a jamais eut moins de contrôle sur son temps de vie qu'aujourd'hui. Car évidemment, il peut seulement être travaillé à ce pourquoi un revenu se tient à disposition. Si l'humanité veut contrôler elle-même son temps de vie, elle doit donc contrôler la formation de revenu et sa répartition. La décision sur où, et à quel moment du temps, du revenu est formé, vers où donc du capital doit être déplacé, ne repose ni dans la main de la communauté, ni dans celle de l'humain particulier. Pris plus exactement, elle ne repose absolument pas dans une main humaine. La science économique suppose à cause de cela qu'elle se trouve dans une main « invisible » et ne se gêne pas aussi pour l'enseigner. Le « jeu de l'offre et de la demande » déciderait sur ce qui doit être fait à un moment donné et donc de ce qui remplit notre temps de vie. Si un bien, mesuré à la demande, était trop rare, la production correspondante tirerait à elle le capital nécessaire. Travail et ressources seraient ré-orientés, ce qui multiplie le bien auparavant trop rare.

Avec cela, la science économique décrit la réalité actuelle absolument pertinemment. Par leurs demandes, tous les consommateurs déterminent ensemble, la croissance et le déclin de diverses branches de production. Ils gouvernent en définitive l'utilisation du temps de vie et la consommation d'énergie. Avec cela, les consommateurs définissent aussi les conditions/rapports de prix, avec lesquelles ils devront vivre demain, et qui forment la condition préalable pour toute économie future. En ce que plus de forces de travail sont dirigées dans la production d'un bien plus fortement demandé, celui-ci se réduit en effet en prix vis-à-vis d'autres biens. La modicité/l'équité de prix est à nouveau une raison pour demander encore plus fortement le bien correspondant le lendemain. Notre demande ne dépend donc pas uniquement de nos besoins, mais encore des conditions/rapports de prix — que nous engendrons nous-mêmes d'une manière non-intentionnelle. Pourtant, à aucun moment nous savons ce que les autres participants au marché demandent et comment se répercutent nos décisions d'achat. Comment notre demande, après des offres sur Internet, influence-t-elle les conditions de vie de l'agriculture et ce que cela a à nouveau à faire avec le climat ? En tant que consommateurs nous sommes tous coupables de tout, mais ne portons cependant aucune responsabilité, puisque nous ne connaissons pas les contextes/pendants/rapports. Inversement, chacun travaille pour un marché, sans savoir auparavant si son produit atteindra en fait une demande correspondante. Si le propre travail, en considération de l'ensemble du contexte économique, intervient à la juste place, nous pouvons le savoir seulement après l'avoir exécuté. Mais alors la détresse sociale et la destruction de l'environnement ont toujours déjà eu lieu.

Sous les conditions d'une économie de marché, l'individu agit donc fondamentalement sans connaissance des répercussions de son action. Consommateurs et tra-



vailleurs sont des sommes d'êtres humains, mais ne forment pas de communautés agissant selon un plan. Mais, conformément à la théorie économique libérale, elles ne doivent aussi pas être cela, parce que justement, cette « main invisible » amènerait les actions individuelles dépourvues de plan dans un contexte/une cohérence/un pendant/un rapport sensé. Et elle pourrait le faire d'autant mieux, que l'individu est soucieux de son avantage personnel. Déjà au début du 20ème siècle, des doutes surgirent cependant à propos du libéralisme. En réaction à cela naquit le néo-libéralisme qui, lui, postula : L'état devrait « mettre en ordre/ordonner » le marché et en tant qu'état social, compenser les dommages que produit une économie chaotique en soi. Le néo-libéralisme veut donc, autrement que le soutien l'opinion courant le pays, absolument organiser socialement l'économie, mais peut cependant seulement se représenter une action communautaire et planifiée à nouveau comme un processus démocratique. C'est pourquoi il doit faire l'hypothèse de deux systèmes relativement autonomes : le marché et l'état. En correspondance à cela est compris aujourd'hui sous l'expression « d'ordre économique » c'est ce que la démocratie en tant que « conditions d'encadrement » peut apporter de l'extérieur au devenir économique. Aussi loin que la science économique recherche aussi, à l'intérieur de l'économie, à nouveau un ordre, alors au sens d'une description de ce qui se donne d'un télescopage des actions individuelles non intentionnelles avec la nécessité naturelle [c'est donc aussi la science de l'accidentogénie sociale, ndtDK]. Le « libre jeu » de la « main invisible » est/sera statistiquement évalué et fait la base d'investissements futurs. Mais ce qui se présentera réellement, est inconnu. Parce qu'elle ne connaît pas les conditions/rapports de valeur se donnant de l'interaction des besoins, chaque production et avec cela chaque travail, est aujourd'hui spéculatif.

La tumeur cancéreuse

Cela a premièrement pour conséquence que continuellement le travail, et donc du temps de vie humaine, et de l'énergie, à savoir souvent du temps de vie de la Terre, sont dirigés dans des production, pour lesquelles n'existe pas du tout de besoin, qui donc entraîne derrière soi une « faillite ». De la vie est consommée pour quelque chose qui ne sert pas à nouveau la vie — en fait la contradiction absolue de chaque penser économique. Mais cela est seulement le sommet de l'iceberg. Car se rajoute, deuxièmement, que la demande elle-même alors, lorsqu'elle devient pertinente, n'exprime pas les besoins réels. Si nommément nous aurions en fait plutôt besoin d'un autre produit, plus cher et qu'avec un ré-aménagement des ressources correspondantes — c'est-à-dire une réduction des prix — le demanderions plus fortement, ne devient jamais visible dans une économie de marché. Se rajoute, troisièmement, le fait que l'offre n'atteint pas seulement une demande existante, mais engendre elle-même une/de la demande. Justement parce que le producteur ne connaît pas les besoins, il doit produire lui-même la demande qui lui rend possible l'écoulement de ses marchandises. Les techniques psychologiques mises en œuvre à cela sont connues en suffisance et deviennent omniprésentes. Dans l'économie de marché, la demande et la croissance ne correspondent fondamentalement pas aux besoins effectifs des êtres humains.

Le charbon alimente les machines. Pourtant le feu ne sera pas déclenché par les pas-



sions et besoins s'extériorisant de manière chaotique comme « demande ». C'est la vraie raison pour ce que l'humanité fait sauter les limites des possibles humains et écologiques. Certains, guère nombreux, renvoient à l'encontre de cela, à la nécessité d'une « réduction saine » de l'économie. En cela, ils ne voient cependant pas que la croissance économique est purement une abstraction. En tant que grandeur de référence, sera nommément attiré le produit intérieur brut et donc la valeur d'ensemble de toutes les marchandises et prestations de service qui ont été produites durant une année à l'intérieur d'un domaine étatique donné. Si en général une « telle valeur d'ensemble » croît ou diminue, n'est cependant pas important en considération du changement climatique. Car même pour le cerveau-silicium d'« Aladdin », la machine légendaire à « jeter les dés » de la plus grande banque opaque du monde, à savoir Blackrock, la croissance c'est simplement de la croissance, et ceci totalement indépendamment de ce qui croît exactement. Mais quelque chose peut croître réellement qui est profitable à l'ensemble du développement, ou bien quelque chose qui dévore de l'énergie et du temps de vie tout en affaiblissant l'organisme économique. Une critique de la croissance en soi, est à cause de cela exactement aussi fausse qu'une promotion de la croissance en soi. En considération du climat, il peut seulement s'agir de pénétrer dans les processus de croissance et de trouver les chemins pour en piloter la direction. Le nerf de vie du néolibéralisme est la croyance à la démocratie comme seule forme possible de responsabilité en commun. En ce que toutes les aspirations sociales sont absorbées par le processus démocratiques, l'économie reste abandonnée à elle-même. Mais dans les dynamiques propres aux processus économiques, reposent pourtant les causes premières du changement climatique. C'est pourquoi le mouvement des écoliers, FfF, contribue sans en avoir l'intention à l'absence d'issue à la situation. Dans sa perspective, le « sauvetage du monde » semble n'être qu'un problème purement technique. Le moteur humanité ne nécessite presque qu'un changement de batterie.

(photo Ibto: Stefan Boness / IPON)



Étant donné que l'état, à nouveau, dispose du moyen d'exercer le pouvoir physique, il est donc « mis sous pression » dans la perception des activistes du climat. Greta Thunberg constate : « la politique » aurait échoué, et exige de l'Etat, sous les applaudissements de millions d'adultes ébahis, le « sauvetage du climat

». Selon la présence sur Internet de l'expression germanophone de ce mouvement des écoliers, le gouvernement fédérale doit, premièrement, atteindre le « Zéro net » (NdtFG: seule est émise la quantité de gaz à effet de serre qui est absorbée à nouveau par les processus naturels - par exemple, la croissance des plantes) en 2035 ; deuxièmement, décréter la sortie du charbon d'ici 2030 ; assurer les 100% d'approvisionnement en énergie renouvelable d'ici à 2035. Jusqu'à la fin 2019, pour cela, le quart des centrales à charbon sont à mettre à l'arrêt et des impositions fiscales sont à prélever sur « toutes les émissions de gaz à effet de serre ». On confie donc à l'état, au nom de l'humanité, la direction d'entreprise, afin qu'il presse les boutons corrects — arrêter



les énergies fossiles et enclencher la production des énergies renouvelables. Ceci ne fonctionnera pas parce que la vie sociale, à l'heure qu'il est, n'est pas une machine. On peut bien faire pression sur les chefs d'industrie. La vie sociale réagit, elle, conformément à ses propres lois internes de sorte que le résultat échoira totalement autrement que celui attendu.

Reports/déplacements

Conditionnée par la consommation, l'utilisation d'énergie augmente sans relâche ainsi que l'émission de CO₂ qui lui est connexe. Le mouvement du climat souhaiterait bien pour cette raison « découpler » la croissance économique des émissions de CO₂, en changeant les sources/porteurs d'énergie. Cette pensée n'est pas totalement fautive, mais justement pensée purement techniquement. Au cas où, conformément aux exigences de FfF, une « sortie du charbon » serait contrainte par une loi, on en viendrait dans l'économie purement et simplement à de simples déplacements. L'industrie de l'acier de l'Europe, par exemple, qui, conditionnée par la production, ne peut pas être alimentée par l'électricité et pour cette raison doit émettre plus de CO₂ que d'autres branches de l'économie, se retrouveraient ainsi acculée à l'arrêt — au profit d'importations de Chine et Russie à meilleur marché. L'émission absolue de CO₂ demeurerait indemne et continuerait même de monter — Eu égard à l'existence d'énergies renouvelables, comme celles éolienne et solaire, il se peut qu'une telle issue apparaisse incompréhensible. On ne s'aperçoit pas nonobstant que l'énergie électrique ne couvre actuellement [en Allemagne, ndtDK] que 20% des besoins en énergie. On utilise principalement des sources/porteurs d'énergie, qui stockent l'énergie elle-même. Développer toutes les techniques afin de travailler avec l'électricité est plutôt visionnaire - et certainement pas à réaliser par décret dans les délais prescrits. Et même au cas où on y parvînt, d'autres problèmes ne manqueraient pas de surgir. Des chercheurs de l'université d'Harvard affirment certes, dans une étude actuelle, que l'Allemagne pourrait retirer de l'éolien jusqu'à 62% de son énergie électrique — si l'ensemble du territoire de la RFA était planté d'éoliennes. Mais ils accentuent aussi sur le fait que cela contribuerait dans une mesure considérable au réchauffement climatique. Autrement que pour les porteurs d'énergies fossiles, se pose en plus la question de la sauvegarde/du stockage de telles masses gigantesques de courant. Lors de la construction d'un tel réseau d'alimentation pour la RFA, on devrait compter avec des quantités énormes de lithium et de cobalt, dont l'extraction s'accompagne de destructions dramatiques de l'environnement. Des problèmes analogues surgiraient si l'on passait à l'énergie solaire. L'exploitation de la biomasse se trouve, pour sa part en concurrence directe avec la production de céréales et en plus elle présente un mauvais bilan en CO₂. Les soi-disant énergies « renouvelables » ne sont donc pas amicales non plus pour l'environnement. Avec un arrêt de croissance économique, elles ne tarderaient pas non plus à révéler leurs côtés ténébreux. Pour cela un encouragement des énergies à faible émission de CO₂ n'est certes pas faux. Mais tandis que, d'un côté, il faut s'efforcer à un découplage du rejet de CO₂ d'avec la croissance économique, d'un autre côté la croissance en tant que telle doit être saisie « à pleines mains » et conduite. Si l'humanité ne devient pas maîtresse de son temps de vie, le temps s'enfuit réellement pour la Terre. Le rejet de CO₂ peut ici — indépendamment de la signification que l'on puisse éventuellement y mesurer pour le réchauffement terrestre — en indiquer la trace correcte.



Si l'on en reste à l'impression, fournie par nos sens, des cheminées d'usines qui fument, l'Asie semble être le plus grand émetteur de CO₂. Ce n'est pourtant pas décisif où est émis le CO₂, mais pour qui. Mesuré au comportement de consommation, certes, l'Asie est responsable de 52% des émissions de CO₂ — mais il est vrai qu'elle représente aussi 60% de la population mondiale. L'Occident « progressiste », par contre, ne représente que 15% de cette population, mais mesuré à sa consommation, il est responsable de 37% des émissions de CO₂. Rapporté à la consommation par tête, l'Asie est un émetteur de CO₂ relativement plus faible que l'Europe. Le déséquilibre devient encore plus évident lorsqu'on prend en compte les conditions de revenus : les pays riches ne représentent ensemble que 15% de la population mondiale, mais sont responsables à hauteur de 46% des rejets de CO₂.

Ce tableau est transposable sur la consommation d'énergie. Cela étant, on pourrait ici aussi esquiver de nouveau le problème du système économique, en ce qu'au lieu de cela on cherche à découpler la croissance de la consommation d'énergie. Des lampes à basse consommation d'énergie, les réfrigérateurs hautement efficaces ou l'économie d'énergie toute simple — tout cela aide à continuer de faire comme aujourd'hui en utilisant moins. Des évolutions analogues ont lieu dans la production de sorte que dans presque toutes les branches, la consommation d'énergie baisse proportionnellement à la productivité. Dans l'ensemble, la consommation d'énergie augmente pourtant de manière exponentielle, actuellement, autour du mythique 2 à 3% par an. Selon des estimations le besoin mondial en énergie augmentera autour de 37% d'ici à 20 ans.

En outre, il y a un domaine dans lequel l'utilisation d'énergie en rapport à la productivité ne baisse effectivement pas mais, bien au contraire, monte dramatiquement : l'informatisation et les médias. Non seulement dans la production du hardware, mais aussi celle de l'utilisation du software. La diffusion informatique de musique, par exemple, est plus consommatrice d'énergie que la production d'un porteur de son en plastique.⁸ Aujourd'hui déjà, la consommation d'énergie des centres de répartition et de diffusion d'Internet rejettent plus de CO₂ que l'ensemble du transport aérien mondial. Avec la 5G, cette consommation va atteindre des niveaux astronomiques. Les plus gros dévoreurs d'énergie sont ici le porno, les jeux en ligne, les médias sociaux et d'autres formats de distraction.

L'intelligence de la nature de besoin

Les ressources disponibles en quantité limitée doivent-elles affluer plutôt dans la production de poutrelles d'acier ou bien dans une série de Netflix ? Dans la réponse pratique à telles questions repose la solution de la problématique environnementale. Mais cela n'a rien à faire avec des appels quelconques aux habitudes de consommation de l'individu. En ce que le mouvement pour le climat exige des lois nouvelles, d'un côté, et en appelle de l'autre côté à un comportement de consommation plus conscient, il se meut lui-même à l'intérieur du système de coordonnées du néo-libéralisme. La démocratie n'est pourtant pas l'unique forme possible de formation de communauté. Ici devrait être indiqué sur la possibilité de surmonter l'isolement de l'Homo oeconomicus et de conduire communautairement consommation et travail. Cela sonne plus difficile que ça n'est. La structure d'une économie solidaire se trouve fondée notablement dans la nature des processus économiques et peut devenir lisibles en ceux-ci si



seulement on parvient d'abord à briser la fixation sur l'état. Pour cela il faut envisager tout d'abord les besoins humains. Ceux-ci ne se présentent pas sans relation les uns avec les autres, mais forment une hiérarchie. Pour celui qui observe, non pas immédiatement les besoins, mais seulement la demande après l'offre qui a déjà eu lieu, cette hiérarchie est invisible. Lorsqu'une série Netflix est offerte à un prix que l'on peut payer, pourquoi ne devrait-on pas la regarder ? L'affaire serait tout autre, si le consommateur dût prendre la décision avant la production : combien de ressources, disponibles de manière limitée, doivent-elles affluer dans la production d'une série Netflix et combien d'autres, par contre, dans celle de la fabrication d'une poutrelle d'acier pour une construction de maison ? Alors il deviendrait instantanément visible que les marchandises et prestations de service ont absolument leur qualité de valeur interne. Elles se valorisent, mesurées aux besoins humains, mutuellement.

Si la croissance devait s'orienter aux besoins humains, ceux-ci devraient être connus avant de s'articuler en tant que demande, avant donc qu'une offre soit disponible. Pareillement pour les différents groupes de marchandises, les conditions de leur production, celles spirituelles et celles naturelles, doivent être connues avant la production et ainsi, par exemple, les possibilités techniques et d'utilisations d'énergie, étant donné que celles-ci vont définir l'engagement de travail nécessaire et co-déterminer en retour les éventuelles conditions du prix. Lorsque des deux côtés, les besoins réellement existants et les conditions effectives de production sont appréhendés avant la production et explorés jusque dans l'ensemble de leurs interactions, l'endroit devient évident quant à savoir où il faut déplacer les forces et où il faut plutôt en soustraire. Or cela n'a pas le moindre à faire avec la politique, des décisions démocratiques ou des lois. L'économie ne repose pas sur des opinions, mais plutôt sur des faits concrets, sur des possibilités et des impossibilités, qui résultent de l'interaction réciproque entre des besoins et des conditions de production. Si l'on met en relation des besoins en produits alimentaires sains avec le besoin d'une automobile personnelle et qu'on mette ensuite tous les deux en relation avec les possibilités de l'agriculture, alors on peut calculer combien de surface cultivable se trouvera effectivement à la disposition du biocarburant, et donc aussi dans quelle mesure on peut construire quelque chose [ou pas..., ndtDK] sur cette source énergétique. Un tel cas factuel ne peut donc pas être décidé par des voies démocratiques, mais au contraire seulement étudié ou aménagé au moyen d'une association correspondante des êtres humains qui y participent.

Ni économie de marché ni économie planifiée

Ce qu'est la loi pour la vie de l'état, c'est le contrat pour la vie de l'économie. Aussi lorsque le « consommateur » achète une marchandise, c'est en vérité un contrat qui est réalisé. Il mandate par là même notoirement le producteur pour renouveler la fabrication de la même marchandise. Seulement la configuration du contrat s'accomplit actuellement en absence de la conscience ad hoc. Mais les consommateurs pourraient absolument, au lieu de s'exercer à leur morale individuelle lors de cet achat, s'associer entre eux en tant que consommateurs et mandater contractuellement des personnes appropriées afin de saisir leurs besoins et les représenter vis-à-vis de la production. On pourrait par exemple penser à développer plus avant les associations de protection



des consommateurs, en les transformant en d'authentiques agents mandatés par des consommateurs, qui entrent ensuite dans les négociations correspondantes de contrats avec les humains qui travaillent. D'un autre côté, les humains qui travaillent pourraient faire la chose correspondante, c'est-à-dire s'associer à leur tour, en gagnant sur des entreprises et les branches. Pour cela ils devraient toutefois surmonter la contrainte syndicale. Or, que se passe-t-il notoirement lorsque des conducteurs de métro se mettent en grève pour le relèvement de leur salaire ? Ils relèvent par là-même le prix du billet de transport et diminuent de fait le revenu réel de leurs semblables. Cela a pour conséquence que tôt ou tard, les travailleurs d'une autre branche doivent se mettre en grève à leur tour, car les revenus n'y suffisent plus non plus. Aussi longtemps que tout un chacun, à sa place, lutte pour son propre revenu, tous se refilent mutuellement le Schwarze Peter (NdtFG : le Pierre noir est la carte d'un jeu de carte dont il faut toujours se débarrasser, un peu comme d'une patate chaude) — et tout le monde reste ainsi dépendant du capital. Si, par contre, les travailleurs s'unissaient, en gagnant sur les branches, mais maintenant non dans l'intérêt de leur revenu propre, mais au contraire pour conduire le travail, leur propre travail deviendrait dès lors un facteur de pouvoir, avec lequel les possesseurs du capital eussent à compter nécessairement. Le but devrait être, en alliance avec les unions de consommateurs, de rendre visibles tous les facteurs d'interactions économiques pour tous les participants afin de pouvoir prendre leurs décisions d'achats et de travail en conscience de leur vraies signification. Ni la demande, ni l'état, mais le besoin réel guiderait alors ici ou là les courants humains entre les branches de la vie économique. Là où un bien serait trop bon marché, selon le jugement des représentations de consommateurs, on pourrait retirer du capital et des travailleurs et les diriger là où ce bien deviendrait par contre trop cher. Avec cela s'installent des rapports de prix qui à tout moment permettraient un réel revenu dignement humain.

La mesure des forces

Une telle amorce est toutefois réaliste, seulement sous la condition préalable d'un engagement/sérieux absolu. Le propriétaire de capital aspirera notoirement toujours à écouler ses marchandises, c'est-à-dire ne pas travailler pour le besoin, mais plutôt l'inviter lui-même. Un exemple aimerait expliquer ceci : 27% des vidéos vues sur Internet sont des pornos.(10) Journallement, les portails online correspondants encaissent quelques 12,6 millions d'euros.(11) Pour toujours plus de jeunes humains ceci est une première perception de la sexualité, 50 % de tous les adolescents, entre 14 et 20 ans, ont déjà vu de la pornographie en ligne, la moitié d'entre eux ont déjà « buté » sur de la publicité agressive à ce sujet.(12) Ceci modifie leur comportement sexuel à venir, car particulièrement de jeunes hommes persistent particulièrement à imiter ce qu'ils ont vu.(13) Le bilan climatique de cette évolution est catastrophique et se décompte/comptabilise en plus de 80 millions de tonnes de CO2.

Cela étant, s'ils devaient décider où l'énergie dût être consommée avant la production, le moins de consommateurs s'exprimeraient pour des pornos. Dès que la raison synthétique est interpellée, la disproportion devient évidente. Mais c'est un fait qu'une offre, dès l'instant où elle existe, agit sur les instincts et influence immédiatement l'action individuelle. À l'exemple de la pornographie, l'effet peut être particulière-



ment net, la même chose vaut pour tout produit. Le design maniable de l'iPhone ou bien le ronronnement de la tesla étincelle au travers du même canal de la sous-conscience. Or ceux qui ignorent les besoins effectifs le savent très bien et aimeraient gagner de l'argent par le détour de la demande. Il ne peut donc pas s'agir d'appels à un « comportement de consommation plus conscient » de l'individu, mais seulement d'agir en commun.(14) L'intérêt porté à certains biens doit conduire à des engagements concrets vis-à-vis des producteurs réels, c'est-à-dire les êtres humains qui travaillent pour ceux-ci. Inversement une offre qui est en contradiction avec des besoins réels, doit être boycottée sur tous les plans. L'individu ne peut pas ici être purement renvoyé à sa morale personnelle, mais en considération d'un but économique concret, il doit pouvoir se savoir en accord avec ses co-consommateurs. Un boycott pourrait s'étendre sur tous les plans. À l'exemple de l'industrie de la pornographie, cela voudrait dire, par exemple, que l'entreprise de voyage TUI pourrait pareillement être concernée étant donné qu'elle réalise des réservations de séjour par le prestataire de service de paiement Wirecard, dont les racines se trouvent dans la branche industrielle de la pornographique et des jeux de hasard. Semblable viendrait en considération pour des banques qui ont la Wirecard en dépôt et ainsi de suite. Pour tous les prestataires de services de paiements cela deviendrait tout d'un coup très difficile de fournir des fonds pour des offres pornographiques. Bien entendu, non pas parce qu'on juge moralement les penchants sexuels des consommateurs, mais plutôt parce qu'en considération des ressources limitées, on ne peut pas tout avoir et tout faire. La morale est un thème relevant de la vie de l'esprit, l'économie, par contre, a à faire avec les rapports de valeur mesurés aux besoins.

Une conclusion logique

Celui qui reconnaît les faits physiques qui font disparaître la question sociale reposant cependant derrière, en vient inéluctablement à ceci : le problème n'est pas le système économique, en tant que tel, mais plutôt le nombre de la population. Au lieu de rechercher les conditions économiques et culturelles, sous lesquelles tous les êtres humains puissent vivre, il vaut de contrôler le taux des naissances. De fait de plus en plus d'activistes du climat et de chercheurs proposent une relation entre croissance de la population et « état climatique ».(16)

Ils ont avant tout en vue l'Afrique, où particulièrement les pauvres se reproduisent souvent en disproportion. Mesurée en épargne de CO2 la vie d'un Européen a toutefois douze fois la « valeur » de celle d'un Africain. Pour créer de la place pour un bébé blanc d'aisance/de confort, on devrait donc empêcher la naissance de 12 bébés noirs. Ou inversement : des guerres à venir devraient décimer la population de l'Europe pour dégager l'espace à un accroissement de population d'autres continents. De fait les victimes des guerres passées et actuelles sont en partie déjà à mettre au compte d'ensemble de l'économie mondiale — sans cela l'aisance actuelle (NdtFG : chez nous) ne serait pas possible.

Quand bien même les apologistes de la « sur-population » ne pensent pas cette idée jusqu'à ces extrémités et que de nombreux chercheurs sur le climat font part de leurs « réflexions éthiques » contre cette idée, la décimation de la population est pourtant d'une manière ou d'une autre, la conclusion logique qui se tire à partir des exigences



soulevées par le mouvement climatique — à moins que, consommateurs et travailleurs reprennent bel et bien le contrôle sur leur temps de vie.

1 www.rubikon.news/artikel/die-klimakriege

2 <https://fridaysforfuture.de/forderungen/>

3 <https://ourworldindata.org/co2-and-other-greenhouse-gas-emissions>

4 www.iea.org/weo2018/electricity/

5 www.heise.de/tp/features/Wenn-Windenergiezur-Klimaerwaermung-beitraegt-4186780.html

6 <https://ourworldindata.org/global-inequalitiesco2-consumption>

7 www.erneuerbareenergien.de/archiv/energiehunger-waechst-um-37-prozentbis-2040-150-437-83352.html

8 www.sueddeutsche.de/digital/internet-smartphone-streaming-klimabilanz-1.4444996

9 www.fr.de/wirtschaft/mit-einem-hurrikan-kannnicht-verhandeln-12272668.html

10 www.rundschau-online.de/ratgeber/digital/netflix-- pornos-- youtube-studie-zeigt-- wie-klimaschaedlich-video-streaming-ist-32963922

11 www.netzsieger.de/ratgeber/internet-pornografie-statistiken

12 [www.uni-hohenheim.de/pressemitteilung?tx_ttnews\[tt_news\]=37983&cHash=91bc3a6dc5c6b9304555ab08df7-da545](http://www.uni-hohenheim.de/pressemitteilung?tx_ttnews[tt_news]=37983&cHash=91bc3a6dc5c6b9304555ab08df7-da545)

13 www.return-mediensucht.de/092017-pornoto-pia-zaubertrunk-aus-dem-netz/

(14) C'est là que réside ma différence personnelle avec certains représentants de l'idée de la tri-articulation de Rudolf Steiner. Ils décrivent cette idée, déviant des exposés de Steiner, comme si la vie de droit était le domaine des « accords » et du commun en général/absolument. En revanche, dans la vie de l'esprit, il s'agirait du Je, et dans la vie de l'économie, du sens des responsabilités du consommateur. Mais c'est en fait la position du néolibéralisme. Comme l'« idée sociale anthroposophique », selon cette interprétation courante, ne se différencie avec cela absolument pas du système actuel, elle ne trouve d'un côté aucun écho, et peu de l'autre côté être enregistrée/comptabilisée comme « partiellement réalisée ». Rudolf Steiner parle cependant de trois formes différentes de construction de la communauté, ayant chacune le je pour pôle opposé, et ne situe de surcroît pas contrat et accord dans la vie de droit mais dans la vie de l'économie.

15 www.n-tv.de/wirtschaft/Vom-Porno-Bezahldienst-zum-Dax-Konzern-article20605915.html

16 www.blick.ch/life/wissen/klima/umstrittene-forderung-von-klimaforschern-sind-weniger-geburt-ten-die-loesung-id8854039.html

III - Comment combat-on le néolibéralisme ?

Die Drei 1 & 2/2020. (Traduction Daniel Kmiecik revue par F.G. nouvelle relecture au 16/04/2020 11:38)

Pour le libéralisme, la collectivité n'est pas le résultat d'un vouloir conscient commun, mais plutôt celui d'actes isolés dépourvus en soi d'intentions. En face de lui se trouve le démocratisme qui veut construire des collectivités à partir d'idées humaines. Pour lui, les actions individuelles deviennent alors seulement des éléments d'une totalité sociale au moyen des idées les liant et décidées en commun. En lieu et place du « mécanisme du marché », ressenti comme naturel, apparaît ici l'idéal humain qui, avec l'appui du pouvoir d'état, est imposé aussi aux minorités s'y opposant. Les deux camps peuvent s'appuyer avec leur opinion sur des faits concrets observables. Des institutions sociales comme les Droits de l'Homme, la propriété ou l'assurance sociale, sont des produits incontestables de l'esprit humain et sont redevables de leur efficacité au pouvoir de l'état. Le démocratisme, aussitôt qu'il se tourne vers des contextes/pendants économiques, se heurte cependant à une frontière naturelle. Ici s'opposent à sa revendication d'universalité, les instincts économiques acculés à la nécessité de reconnaître la fécondité d'une liberté individuelle. Il se peut que la raison analytique,



entraînée aux procédures de formation du jugement et de votation, nie aussi que des processus économiques ne puissent être régulés de manière démocratique — pourtant les besoins corporels ont leur propre langage. Le revenu de tout individu dépend de manière primaire de ce que les divers groupes de marchandises fassent, dans leur rapport réciproque, l'expérience de la valorisation par lesquelles peuvent être assurés aussi bien les besoins des consommateurs que les revenus des producteurs. De manière secondaire, il s'agit de ce que des entrepreneurs capables en arrivent à la situation de réaliser leurs impulsions individuelles au moyen du capital, c'est-à-dire d'organiser des processus de travail et d'être « innovateurs ». Pourtant ni la valeur des marchandises, ni les besoins et facultés ne reposent sur des décisions/scrutins démocratiques. L'économie ne cesse de pousser les êtres humains sur ce qu'elle obéit à ses propres lois qui ne peuvent être démocratiquement concoctées ni décidées ou même construites sur un autre chemin. La reconnaissance de ce fait concret conduit à ce qu'on se représente la démocratie à l'intérieur d'un ordre supérieur qui de son côté ne tolère pas de processus démocratiques. Une démocratie est donc bornée par le marché dans une « économie de marché ». Ou bien, dans la perspective du marché : la démocratie peut purement et simplement mettre à disposition des « cadres de régulation » juridiques pour un « libre jeu » des forces du marché.

Le dualisme entre collectivité démocratiquement édifiée/construite et lois économiques objectivement données, trouve une expression théorique dans le néolibéralisme. Son histoire commence en 1937, avec la publication de l'ouvrage *The good Society* (la bonne société) de Walter Lippmann qui fut très lu aux USA, presque inconnu nonobstant en Allemagne.(1) Dans celui-ci, Lippmann à l'époque directeur du Council for Foreign Relations, critique le laisser-faire [en français dans le texte et donc très « révélateur », ndtDK] du libéralisme. Selon lui, par son mépris de ses conséquences sociales, ce dernier a provoqué le totalitarisme en Europe et s'est ainsi supprimé lui-même. Si une société libérale devait être de nouveau possible, alors le libéralisme devrait être relié à un ordre juridique démocratiquement légitimé. Lippmann veut restreindre la liberté du capital, interdire des gains retenus des sociétés par actions et les trusts financiers et rendre légalement difficile l'installation de monopoles et recommande une « politique qui veille à ce que les gros revenus soient redistribués au moyen d'impôts sur les revenus et les successions drastiques et abruptement échelonnées. »(2) Il renvoie aussi à un problème qui, aujourd'hui, revient à la conscience en relation avec la numérisation/digitalisation : « Personne ne peut rabrouer aujourd'hui un être humain qui haït la machine qui lui dérobe son pain et le seul et unique travail qu'il a appris. » En correspondance à cela, il exige une assurance sociale « pour apporter un soutien aux victimes du progrès ».(3) L'ouvrage rencontra un grand intérêt chez les économistes dans le monde entier. Un an après, 24 jeunes hommes se rencontrent à Paris avec Lippmann pour débattre de ses thèses lors d'un Colloque Walter Lippmann. Deux d'entre eux, Alexander Rüstow et Wilhelm Röpke, devaient par la suite entrer dans l'histoire comme les pères fondateurs de l'économie sociale de marché. Lors de ce colloque, diverses appellations furent discutées : « libéralisme social », « libéralisme de gauche » ou « néocapitalisme ». Rüstow finit par imposer que la synthèse de l'ordre économique libéral et « l'état fort » doit s'appeler, selon lui, « néolibéralisme ». D'après Rüstow, qui rédigea la préface de la traduction allemande de l'ouvrage de Lippmann, il faut s'efforcer à une « rénovation de fond du libéra-



lisme, une rénovation qui prenne pleinement en compte aussi en particulier toutes les objections et exigences justifiées du socialisme ».(4) Quinze des présents au colloque fondèrent ensuite, en 1947, avec la « Mont pèlerin Society », le premier Think-Tank néolibéral, dont 83 autres devaient être issus plus tard. Le réseau ne défend jusqu'à aujourd'hui aucune idéologie homogène/unitaire, mais englobe des tentatives diverses de déterminer le rapport entre les deux faits auxquels renvoie chaque fois le démocratisme et le libéralisme. Maints néolibéraux veulent plus d'état, d'autres plus de marché. Mais supprimer l'état social, comme beaucoup le croient, personne ne le veut en fait ; même le plus radical « fondamentaliste du marché » parmi eux, Friedrich August von Hayek, exige une « revenu minimum garanti »(5). Les critiques du néolibéralisme se focalisent unilatéralement sur ceux-là qui défendent des manières de voir plutôt libérales — et ne voient pas qu'ils se meuvent avec cela eux-mêmes à l'intérieur de la dialectique néolibérale du marché et de l'état. Soit disant à l'encontre des thèses des néolibéraux, ils réclament qu'à l'état revienne le soin de veiller à l'équité et de recueillir les victimes de la « main invisible », par des prestations sociales. Or exactement cela protège cependant l'économie de marché devant des interventions/abus révolutionnaires ou totalitaires sur la sphère d'action de la « main invisible », et est à cause de cela, une exigence de fond, de la plupart des penseurs néolibéraux.

Le loyer plafond

« Le mot « libéral » aimerai-il tomber dans l'oubli, ceux qui se désignent libéraux aimeraient-ils se retirer et sombrer dans un silence honteux, » pensait Walter Lippmann en 1937, « malgré cela, les nécessités de la manière de produire forceront les êtres humains à redécouvrir et mettre en place les préceptes de base d'une société libérale. C'est l'enseignement de l'expérimentation russe. »(6) Celui qui ne peut pas apporter la preuve de ceci par un cheminement idéal en sera instruit, qu'il le veuille ou non, par les faits. Comme exemple actuel, que soit choisi ici ce qu'on appelle en ce moment l'encadrement législatif du loyer/le loyer plafond. Le 22 octobre 2019, le Sénat berlinois mit en chantier la « loi pour une nouvelle réglementation des prescriptions légales limitant les loyers ». Celle-ci limite les plus hauts loyers à un prix au mètre carré situé entre 3,92 et 9,80 €, et cela selon l'année de construction et le confort.(7) Les électeurs en sont enthousiastes, présumant quand-même pouvoir directement déceler l'efficacité de la loi à leur propre porte-monnaie. Pourtant, en cela, ils font leur compte sans intégrer le réalisme de l'économie.

Les coûts de construction se situent actuellement en moyenne à 3 000 € au mètre carré et donc la construction d'une habitation de 100 mètres carrés coûte 300 000 €. La rénovation d'un bâtiment ancien peut s'avérer plus propice, mais aussi plus chère. Les spécialistes l'estiment en valeur moyenne à 75% du coût d'une construction neuve. Selon la nouvelle loi sur le loyer, même pour rénovation de fond, un Euro seulement [au mètre carré, ndtDK] dans le loyer est « mis de côté ». Dans des cas favorables de rénovation d'un logement de 100 mètres carrés, équivalant à 50% du coût d'une construction neuve, cela représente encore 150 000 €. Or cela doit encore être financé par les loyers. Sur un laps de temps de 30 ans, cela signifie un relèvement du loyer de 4,16 € plus les intérêts par mètre carré — et ceci alors que la société de construction n'a encore gagné aucun cent dans l'affaire pour l'instant. C'est vrai que l'on peut encore exi-



ger de faire entrer ces 4,16 € dans les loyers actuels, puisque ceux-ci représentent sans plus un « revenu improductif/dépourvu de prestation ». Si un logement coûte, avant restauration, 7 € par mètre carré, le loueur, selon la loi, peut demander un Euro de coût de restauration et en apporter lui-même 3,16 €. Son revenu dépourvu de prestation présumé se réduirait alors à 3,84 € — quoi qu'il en soit encore, un gain net. Mais premièrement, les sociétés de construction de logements produisent absolument une prestation qui doit être valorisée. Deuxièmement, le loueur doit former entre autre des réserves en vue du maintien en l'état/de l'entretien du logement. Troisièmement, il y a ce qui est de reste, ensuite éventuellement encore en tant que revenu improductif/dépourvu de prestation, en règle générale fermement planifié dans toutes les règles de l'art, par exemple pour l'amortissement de crédits — ou bien pour le financement de nos rentes d'exploitation (Betriebsrenten).

On peut il est vrai remettre en question la génération de revenus improductifs/dépourvus de prestations dérivée du système de crédit et des rentes. On peut aussi questionner ainsi les prix de la construction et les apurer au sein d'associations économiques, comme cela fut expliqué dans l'article du numéro précédent de cette revue et tendre à les rendre conformes à la vie. Mais cela doit justement aussi se passer. Masquer les causes économiques premières et au lieu de cela, décider démocratiquement le résultat désiré, mène par contre à une catastrophe sociale. Car tout d'abord, la fixation étatique des prix des loyers, conduit à l'arrêt de la construction. Les anciens logements sont laissés à l'abandon et on n'en construit plus de nouveaux. En outre, étant donné que le Sénat de Berlin a oublié d'inclure les loyers industriels, la pression se déplace par-là. Dans Berlin, ceux-ci ont augmenté entre-temps en moyenne de 27 € au mètre carré, 50 € n'étant pas une rareté. Or seules des industries toutes particulières peuvent payer cela. Les loyers industriels augmentés seront par ailleurs répercutés aux consommateurs sur les prix des marchandises. Ce que ceux-ci économiseront en loyer, ils le payeront de nouveau en sus à un autre endroit. Les perdants sont les nombreuses petites entreprises et les indépendants, mais aussi, le système éducatif/de formation. Les fondations de nouvelles écoles libres sont presque devenues impossibles — eu égard aux 26 000 places scolaires manquantes dans la capitale, c'est un désastre. Dans le même temps, le Sénat aide à la fondation de propres écoles avec au moins 5,5 milliards d'Euro et paye chaque loyer, ce qui entraîne encore les prix plus loin. Si maintenant le sénat se met à couvrir les loyers pour les activités productives et les installations culturelles, le capital se déplacera de nouveau sur d'autres domaines. Dans le même temps, l'économie s'effondre puisque le système de crédit justement s'adapte avant tout à la valeur présumée des biens-fonds. Bien entendu cela n'ira pas jusque-là, parce que les forces libérales, en considération de ce scénario deviendront plus fortes. Cela veut dire qu'on mettra fin à l'expérimentation après peu d'années, ce qui mènera à nouveau à une explosion des loyers. Le succès de cette présumée politique « de gauche » consistera seulement et uniquement à la mise en doute de celle du droit à un revenu improductif/dépourvu de prestation en l'ayant fait devenir, pour longtemps, un thème stigmatisé par un tabou traumatique.

Surmonter la conscience politique

Comme le montre l'exemple précédent, l'ordre supérieur qu'esquisse le néolibéra-



lisme, n'est pas une chimère, mais un fait qui ne cesse de se démontrer de nouveau quotidiennement. La démocratie aimerait poser des conditions d'encadrement pour la libre économie. Mais si elle va trop loin en cela, elle sera renvoyée dans ses limites/barrières par le marché. Le néolibéralisme est avec cela un pur résultat d'observation. Toute agitation contre lui est parfaitement dépourvue de sens à cause de cela. L'observation concrètement correcte de Lippmann peut toutefois être complétée par une autre observation justement aussi concrète. Le porteur du prix Nobel, Milton Friedman, écrit au sujet de la « découverte » du libéralisme : « C'était à l'époque une réflexion sensationnelle et cela le reste aussi aujourd'hui, qu'un ordre économique puisse naître/apparaître en tant que conséquence non intentionnelle des activités de nombreux humains, dont chacune recherche individuellement son propre avantage. »(8) La conscience de l'individu se restreint donc à l'espace intérieur subjectif, l'examen attentif du/le soupeser entre besoin de consommation et disposition à la prestation. Ainsi cela repose entièrement en dehors de la vie de l'économie laquelle, de son côté est un contexte d'ensemble de relations inter-humaines. Si l'on veut maintenant configurer un contexte social, dont la propre conscience est débranchée/déconnectée, on doit par conséquent l'approcher de l'extérieur. On doit extérieurement fixer des règles pour le comportement de l'individu qui ne peut pas s'orienter de lui-même au bien/à l'intérêt commun. L'état construit alors des institutions sociales pour placer le présumé être de la nature « économie » au service des buts humains. Or un tel tableau « colle »/est exact seulement aussi longtemps que les participants au marché ne communiquent pas entre eux. A l'instant où ces derniers s'associent les uns avec les autres, se modifient aussi les conditions préalables desquelles partent dans une même mesure le libéralisme, le néolibéralisme et le démocratisme. C'est dans la communication et non pas quelque peu dans l'application du pouvoir étatique que repose cachée, la véritable puissance économique. Ce n'est pas un hasard si Amazon, le plus puissant consortium du monde se fonde là-dessus, en s'en emparant et en mettant en valeur la relation entre producteurs et consommateurs, — mais justement sous exclusion des producteurs et des consommateurs. Ici fut déjà esquissé comment l'individu en revanche, peut délaissier son espace intérieur subjectif par association des branches de l'économie et co-configurer ainsi activement l'économie.(9) Cet ordre supérieur, que le néolibéralisme décrit, est justement seulement donné sous la condition préalable que les êtres humains vivent à fond leurs impulsions sociales par voter, choisir ou protester. Pour cette constitution de conscience, l'économie s'exclut comme un jeu d'une main invisible. Seulement alors/quand les êtres humains requièrent/exigent de l'état la sauvegarde/le sauvetage du climat, la mise à disposition de logements abordables, etc., le néolibéralisme garde droit/garde le contrôle. Les êtres humains pourraient aussi surmonter la « conscience politique ». Ils pourraient percer à jour l'impotence générale de la démocratie sur le domaine économique et pour cette raison, s'efforcer de retirer entièrement l'économie des griffes/à l'accès de l'état. Au lieu d'en appeler à de nouvelles lois, ils pourraient suivre la logique de l'économie et s'associer entre eux. Alors les faits n'existeraient plus sur lesquels le néolibéralisme fonde sa puissance. Pour en arriver à une meilleure compréhension, j'aimerais présenter à cet endroit un exemple concret, tirée de ma vie personnelle. Cela aimerait seulement ne pas être compris comme une tentative de solution, mais plutôt comme une prudente indication sur le principe d'une économie légitimée d'en bas.



L'exemple « hessnatur »

La famille de ma compagne achetait une grande partie de ses vêtements chez hessnatur, un fabricant de textiles écologiques. La firme fut fondée par un anthroposophe qui la vendit en 2000 au consortium Arcandor (Karstadt). À la suite de la faillite de Karstadt, en 2009, les sociétés affiliées furent vendues au détail, parmi lesquelles aussi hessnatur. Comme acheteur il y avait en discussion le private-equity-fonds [émetteurs privés de capitaux (rien à voir avec de l'équité là-dedans, le terme est trompeur, c'est une blague terminologique et linguistique « à l'anglaise » !, ndtDK], Carlyle, à l'époque propriétaire de United Defense l'un des plus grands consortiums d'armement du monde. Les collaborateurs de hessnatur se défendirent de la reprise, en particulier le président du conseil d'entreprise, Walter Strasheim-Weiz. Ils fondèrent une coopérative et purent rassembler plus de capital — au moyen de mises de fonds des clients de hessnatur — qu'en avait offert Carlyle. Effrayé par l'attention du public attirée sur cette affaire, Carlyle se retira. Néanmoins, le président du conseil d'administration de Karstadt, Marc Sommer, ne pensait pas à remettre l'exploitation aux mains des collaborateurs.(10) — Dans cette situation, j'appris à connaître le président du conseil d'entreprise et fut profondément impressionné par son combat. Au travers de conversations avec d'autres clients de l'entreprise, la question s'éveilla en moi de ce que l'on pouvait faire pour aider les ouvriers. Andreas Schurack, lui-même un client de hessnatur et moi-même, faisons des recherches à ce moment-là à l'Institut pour une tri-articulation sociale auprès de Sylvain Coiplet au sujet de questions économiques.(11) Conformément à l'état de nos connaissances, nous répondîmes que l'équivalent de la loi, dans le domaine économique, c'est le contrat. La valeur qui doit être ici vendue à un private-equity-fonds, consiste exclusivement dans le contrat, qui vient alors toujours en état lorsque les clients achètent quelque chose. C'est là un fait qui toutefois n'est pas consciemment formulé. Les clients pouvaient donc venir en aide aux collaborateurs en communiquant simplement ce fait. En correspondance à cela nous mîmes en place un site web sur lequel les clients s'inscrivirent et reconnurent en outre qu'ils voulaient acheter des denrées déterminées chez hessnatur.

Un private-equity-fonds eût pu ainsi en conclure que les clients ne voulaient pas entrer dans une telle obligation avec lui. En dépit de cela, Sommer vendit hessnatur, en juin 2012 au private-equity-fonds suisse Capvis et devint lui-même le nouveau gérant de l'entreprise. Il arriva ce qui devait arriver : de nombreux clients ne commandèrent plus, les gains s'effondrèrent de 45%.(12) Peu après, un rappel à l'ordre me vint dans la maison — Sommer avait chargé le cabinet Allen & Overy, l'un des plus gros cabinets d'avocats du monde de procéder juridiquement à l'encontre de Schurack et moi. Nous devions tout d'abord payer 200 000 €. Quel ersatz de dédommagement serait finalement demandé, n'était pas encore à prévoir. Jakob Janitzki du cabinet Barkhoff & Partner prit notre défense. Il s'en suivit une confrontation d'usure des nerfs qui finit par un arrangement. Entre temps, Capvis parvint nonobstant à briser la solidarité parmi les collaborateurs de hessnatur. Quelques collaborateurs de hessnatur furent « virés » [guillemets du traducteur DK] parmi lesquels aussi le président du conseil d'entreprise, les restants s'arrangèrent avec le nouveau propriétaire. La coopérative renonça.



Un penser pratique

Nous étions deux, or nous ne fîmes rien d'autre que de rendre visibles des relations entre consommateurs et producteurs en ce qui concerne une seule firme — et ceci avec des moyens excessivement modestes. Étant donné que nous ne disposions d'aucunes données-clients, nous pûmes seulement atteindre une fraction de la clientèle pour pouvoir attirer l'attention sur la situation des travailleurs. Or ceci seulement modifia pourtant déjà fondamentalement les faits économiques concrets pour l'investisseur Capvis. Attendu maintenant que nous n'étions que deux et que la communication entre clients et travailleurs n'eût pas dû être d'abord mise en place par nous ; attendu que cette communication aurait été donnée partout, parce qu'en tant que consommateurs, nous articulions nos besoins et que nous associions avec les travailleurs par des représentants correspondants, lesquels de leur côté se solidarisaient en reprenant la firme ; et attendu que nous réalisâmes de cette manière seulement un rudiment/début de s'abandonner à la logique particulière de l'économie, au lieu d'exiger « plus de démocratie » [Mehr Demokratie est une ONG qui milite pour la démocratie directe (voir : <https://www.mehr-democratie.de>), ndtDK] — que serait-il survenu alors ?

La seule objection à demi-justifiée pourrait se référer au droit de la propriété. L'exemple ci-dessus semble donc montrer que contre la puissance du capital à la fin des fins, n'est quand-même rien à obtenir. En fait cela monte quelque chose d'autre : si les collaborateurs de Hessnatur eussent résisté ensemble, au lieu de se laisser diviser, l'exploitation/l'entreprise serait aujourd'hui entre leurs mains. Eu égard à la démission du président du conseil d'entreprise, ils eussent pu débrayer. Pour Capvis, c'eût été alors une question de logistique, mais aussi en considération de l'effet médial/médiatique que cela eût entraîné, il eût été à peine possible de les congédier et de retrouver de nouveaux collaborateurs aussi efficaces. Pourtant les collaborateurs ont agi correctement, aussi loin que sous les conditions actuelles, chacun doit penser de manière primaire à son propre revenu. Or le risque d'une perte de revenu disparaîtra cependant, lorsque les travailleurs se saisissant de l'exploitation pour toutes les branches se réuniront et mettront celles-ci en réseau. En coalition avec tous les autres travailleurs, ils maîtriseront alors pleinement le côté de l'offre, car un travail pour une entreprise qui veut agir à l'encontre de intérêts des unions/groupement de travailleurs ne sera plus offert. En lieu et place de la grève interne à l'entreprise/l'exploitation pour obtenir le relèvement des salaires, apparaît la mise à disposition du travail dépassant l'exploitation et de celle du poste de travail, la défense commune de l'ensemble des intérêts des ouvriers.

Si maintenant les unions d'ouvriers concluent en outre des contrats avec les unions de consommateurs sur l'écoulement des denrées, alors la puissance des possesseurs du capital d'aujourd'hui passe complètement aux mains des travailleurs et des consommateurs. Une possession de capital qui ne s'oriente pas sur les intérêts des travailleurs et des consommateurs devient alors sans valeur. Au lieu d'une « main invisible », c'est à présent la communication entre producteurs et consommateurs qui détermine la direction du flux de capital. Un investissement dans une entreprise dont les produits ne sont pas demandés et pour lesquels personne ne travaille, serait insensé. Le propriétaire du capital devra dès lors de son côté craindre pour son revenu, dans la mesure où



celui-ci n'est pas fondé par une prestation. La pensée libérale de base que l'individu doit pouvoir déployer ses facultés par la libre disposition du capital, serait pour la première fois réalisée, si la possession du capital dépendît de cette manière effectivement de la reconnaissance des facultés particulières de chaque individu.

Le bras militaire de la main invisible

Lippmann ne critique pas seulement l'économie planifiée dans le socialisme et le national-socialisme, mais encore dans le « collectivisme tempéré » du système démocratique. Il refuse toute entrée du pouvoir d'état dans des intérêts de revenu. Il est ici absolument conséquent en ayant à l'œil non seulement les états professionnels isolés, mais encore les sociétés de capital.

Il veut faire cesser les revenus sans production/prestation ou improductifs, — à savoir ceux obtenus par des moyens de droit, comme le monopole, les protections douanières ou les salaires tarifés provoquant des excédents de recettes. Car un état providence n'interviendrait en vérité, jamais pour le bien d'ensemble en raison de la complexité des contextes/pendants économiques, mais toujours seulement pour défendre des « amoncellements d'intérêts » : « Si nous examinons ces mesures en détail à la loupe, alors nous constaterons qu'elles ne sont pas alléguées à partir « des paysans » ou à partir des « ouvriers » dans leur collectivité, mais à partir de groupes d'intérêts particuliers parmi le monde agricole ou parmi le monde ouvrier ». Lippmann donne ainsi à réfléchir : « Du jour où les états modernes abandonnèrent le principe de Jefferson de ne concéder plus à personne un privilège particulier, ils se sont condamnés à garantir à tout un chacun des privilèges singuliers/particuliers. »(13) Chaque privilège serait pour n'importe quel autre groupe à nouveau un désavantage, de sorte que ceux-ci chercheraient pareillement à atteler la puissance de l'état à leurs intérêts. Ainsi la société s'effondre dans un combat de partage autour de l'asservissement du monopole du pouvoir. Cela conduirait d'une part, à la formation d'une élite politique et financière, d'autre part, à la guerre : « Le conflit interne des peuples [dans la lutte pour les privilèges] s'est métamorphosé en un conflit mondial pour le nouveau partage de la puissance nationale et des prérogatives/privilèges parmi les peuples particuliers».(14)



Lippmann ne perce assurément pas complètement à jour la problématique de la propriété et de la dépendance salariale dans lesquelles on va encore entrer ici. Peut-être l'effleure-t-il en étant parfaitement conscient de rester à la surface. La problématique fondamentale d'un état providence se laisse nonobstant à peine esquisser de manière pertinente. À partir d'un certain point, le combat interne de partage peut seulement être satisfait si la prospérité s'accroît par une victoire dans la lutte pour des privilèges nationaux dans leur ensemble. Mais cela veut dire la guerre. Des états tombent toujours alors dans des conflits guerriers les uns avec les autres, quand ils ne se tiennent



pas en vis-à-vis en tant que représentants du droit universel humain, mais en tant qu'avocats d'intérêts économiques ou spirituels-culturels de leurs citoyens. L'état américain des USA, par exemple, doit le plus possible endiguer les relations commerciales entre Allemands et Russes en considération du bien être de ses propres citoyens. C'est pourquoi le gazoduc Nordstream 2 devient politique. Étant donné que la Russie pourrait ainsi contourner l'Ukraine et serait donc moins soumise au chantage, ce pays-ci [l'Allemagne, ndtDK] voit se dévaluer partiellement toute tentative d'intervention occidentale en Ukraine sublimée comme un soulèvement populaire. Cela conduit à des discordances entre les gouvernements fédéraux allemand et US. En correspondance à cela l'UE a récemment voté une nouvelle « directive-gaz », au désavantage du fournisseur russe Gazprom.(15) Ce que l'état allemand aurait à faire dans l'intérêt du bien-être de ses citoyens, est plus difficile à juger. Il semble tomber sous le sens pour le moins dans le domaine existentiel de l'économie énergétique de devenir le plus possible indépendant des USA et des états arabes producteurs de pétrole. Mais ensuite la question se pose de savoir comment le gouvernement US réagirait et quelles conséquences cela aurait pour la « position économique » Allemagne. Le gouvernement fédéral procédera donc pour le moins sur deux voies et en outre tentera d'affamer les citoyens de la Russie, en prenant part aux sanctions économiques. Dans un certain sens, la démocratie « gouverne » donc absolument l'économie. À cette occasion, elle peut justement seulement user des moyens dont elle dispose : le monopole du pouvoir d'état et « l'autorité d'état » qui en dérive. Dans l'intérêt du bien-être de ses citoyens, l'état providence forme ces fronts-là, ces alliances et ces conditions préalables géopolitiques qui lui permettent de faire en sorte que la « main invisible » vienne servir les plus gros morceaux du gâteau à son propre domaine étatique.

Et parce que cela fait des états les avocats des intérêts nationaux culturels et économiques, l'époque des états sociaux ou providence fut donc la plus sanglante jusqu'à présent de l'histoire de l'humanité. En même temps, le pouvoir d'état obtient un alibi convaincant pour pénétrer aussi vers l'intérieur toujours plus profondément dans la vie culturelle et la vie économique. Pour la protection de la « communauté de valeurs libérale-démocratique », doit évidemment être limitée la liberté d'opinion et l'investisseur américain préféré au chinois. Dans l'intérêt du bien-être de ses citoyens, l'Allemagne doit rester « concurrentielle/capable de concurrence », ce qui à nouveau motive la mise en tutelle de la vie de l'esprit par l'état. : les élèves devraient être conduits le plus rapidement possible et au moindre coût sur le « marché du travail », la science doit assurer le « bon en avant technologique » et ainsi de suite. En édictant des lois scolaires et universitaires, régissant des stations « publiques » de radio ou en subventionnant certaines branches économiques, l'état fait lui-même une brèche dans l'espace de droit garanti par le pouvoir, il se fait l'avocat d'une opinion déterminée ou d'un intérêt économique déterminé et est, sous ce rapport, effectivement un état de non-droit – bien entendu : au nom du peuple, qui attend exactement cela de sa part aussi, s'il ne pense pas jusqu'au bout le propre démocratisme dans cette conséquence.

La société de prestation comme fondatrice de paix

Lippmann voit la seule et unique possibilité d'assurer la paix entre les peuples dans une économie, dans laquelle la prestation se tient face à la prestation et ou per-



sonne, pour autant qu'il/elle n'est pas malade ou empêché(e) de travailler pour d'autres raisons, puisse percevoir/recouvrer un revenu au moyen d'un quelconque droit. Ce serait correct si cela était radicalement pensé. Or l'inventeur du néolibéralisme se cramponne encore lui-même à l'état. Il présuppose notamment que la démocratie serait la seule et unique forme consciente de formation de communauté. Sous cette condition préalable, un renoncement à une immixtion étatique signifie la même chose qu'un renoncement à toute forme d'organisation sur le domaine économique. Or cela mène toujours à de permanentes sur-productions et sous-productions tout comme aux détresses correspondantes, ce qui provoque inévitablement à nouveau l'appel à la protection de l'état. Si l'on ne trouve pas la manière associative de gérer, l'état sera donc quand-même de nouveau tenté de mettre son nez dans l'économie [pire, les « hommes d'état » resteront même formés, formatés et instruits régulièrement en fonction des intérêts particuliers de sectes économiques américaines du type de la Trilatérale et du Skill and bones, ndtDK]. Par ailleurs, Lippmann passe sans voir la pure manipulation des échanges de prestation par l'immixtion de l'état : la propriété commerciale/vénale/marchandisable. Généralement, on comprend certes sous le terme de propriété qu'un être humain dispose du libre usage d'un objet et peut empêcher d'autres de le faire. Ce serait dans l'esprit d'une société capitaliste de prestation. En général c'est autre chose qui se présente. En réalité la chose concernée sera notamment utilisée par les humains qui travaillent dans l'entreprise du moment. Mais ces réels possesseurs ne seront pas protégés. Beaucoup plus souvent la protection de l'état passe au travers d'un tiers, qui ne prend pas du tout part au travail et qui ne veut pas du tout faire usage de la chose. Or celui-ci peut alors tirer un revenu improductif/dépourvu de prestation à partir des prestations des utilisateurs effectifs, parce qu'il a acquis, par achat, la protection de l'état pour un intérêt de revenu. Il s'ensuit que la valeur que connaît la prestation humaine et comment les recettes entre/parmi les participants au marché peuvent être distribuées à cause de cela, ne se donne pas de leur libre échange, mais dépend de qui a le pouvoir d'état de son côté : l'un peut seulement jeter dans le plateau de la balance sa propre prestation, l'autre, par contre, le « droit » à cette base de ce travail. Cela, le directeur du Council on Foreign Relations le masque/l'occulte.

Ici, sera, vis-à-vis de cela exigé que l'état devrait se retirer vraiment complètement de l'économie. Alors, sur le domaine économique, les êtres humains se tiendraient les uns en face des autres avec les mêmes droits et pourraient, sur cette base, négocier librement leurs rapports réciproques. Quel revenu se trouve à la disposition de quelqu'un, si l'un ou l'autre mérite/gagne plus ou moins qu'un autre, cela serait alors seul dépendant de quelles prestations il apporte pour la communauté et comment celle-ci en estime la valeur. Parce que du point de vue économique, tous les êtres humains sont dépendants les uns des autres, chacun devrait aussi pouvoir exiger le revenu qu'il doit justement exiger pour mener une vie dignement humaine. Il n'y aurait seulement plus de prestation dépourvue de prestation que quelqu'un extorque à ses semblables sur la base d'un titre de protection d'état. Le directeur d'une entreprise aurait dès lors besoin de la reconnaissance de ses collaborateurs — en premier correctement, quand il revendiquerait pour lui-même une participation plus grande à cette recette générée ensemble. Et celui qui ne veut pas du tout collaborer et désirerait pour cela prélever un revenu qui ne correspond à aucune prestation, se verrait alors contraint



par la nécessité d'en rendre les raisons parfaitement compréhensibles à ceux qui en fournissent. Une société de prestation pensée conséquemment à fond dans cet esprit serait effectivement la condition préalable pour une vie en commun paisible.

1 Traduit comme Walter Lippmann : >Die Gesellschaft freier Menschen< (La société d'humains libres), Berne 1945.

2 Cf. op. cit. p. 285 et suivantes et p. 301.

3 op. cit. p. 297.

4 Alexander Rüstow : >La religion de l'économie de marché<, Berlin 2009, p. 50.

5 Cf. Friedrich August von Hayek : >Recht, Gesetzgebung und Freiheit (Justice, législation et liberté)- Vol. 2 : L'illusion de la justice sociale, Landsberg a.L. 1981, p. 122.

6 Walter Lippmann : op. cit., S. 276.

7 www.berliner-zeitung.de/politik-gesellschaft/mietendeckel-entlastet-berliner-mieter-um-25-milliarden-euro-li.2072

8 Milton Friedman : >Chancen, die ich meine< (Chances, auxquelles je pense), Frankfurt a.M. 1980, p. 26.

9 Cf. Johannes Mosmann : La cause cachée du changement climatique, in : die Drei 12/2019.

10 www.dreigliederung.de/themen/hessnatur

11 Sur l'Institut pour une tri-articulation sociale et ses services, voir www.triarticulation.fr

12 www.dreigliederung.de/news/12083101

13 Walter Lippmann : op. cit. p. 296.

14 op. cit., p. 188.

15 www.manager-magazin.de/unternehmen/en-ergie/nord-stream-2-klagt-gegen-neue-eu-gasrichtli-nie-a-1279177.html

IV - La signification de la machine

Die Drei [3/2020](#). (Traduction Daniel Kmiecik revue par F.G. nouvelle relecture au 16/04/2020 16:58)

L'être humain moderne se confronte au monde comme un Je. À l'intérieur de ce Je il fait l'expérience du monde des idées. Ce qui s'étend en revanche devant ses organes sensoriels/sens, il le compte à un monde extérieur existant indépendamment de son Je. Sa réflexion sur les perceptions sensorielles le conduit toutefois à voir en même temps, dans ces modifications de son cerveau par un monde extérieur qui, de son côté n'est pas immédiatement perceptible. La réalité derrière la couleur rouge, quelque peu, il se la représente comme un processus fondé sur des niveaux moléculaires, photochimiques et électriques. Or un tel contexte n'est pas donné aux sens comme une activité de perception, mais au penser comme des idées. Au lieu de l'attribuer au contenu de ses perceptions sensorielles, il attribue à son idée une existence indépendante de la conscience. Elle est pour lui une « loi naturelle » immuable. Tout autrement par contre pour les idées culturelles/de culture, depuis les contenus religieux jusqu'aux droits de l'Homme/humain, l'être humain d'aujourd'hui les éprouve comme des produits arbitraires de son esprit. L'idée de liberté, quelque peu, est pour lui réelle seulement aussi loin qu'en tant qu'une somme de sujets qui revendiquent justement cette liberté. En soi celle-ci n'est rien. Sa réflexion sur des idées de la sorte le porte en revanche à ne voir dans l'esprit qui les produit, pareillement rien de réel, mais l'écoulement de ce monde extérieur, matériel. Avec la mise en place de « valeurs et normes », le tas de matière « être humain » poursuit une stratégie de survie comme le rapporte la SWR [SudWestRundfunk – Radio diffusion du Sud-Ouest] : « L'être humain



n'est pas moral ni coopératif à partir de considérations générales et raisonnables, au contraire, ce sont les intérêts de survie de ses gènes qui le poussent. »(1) Étant donné que des convictions spirituelles et religieuses sont aussi tout bonnement des chimères au service de l'évolution, il ne vaut guère la peine de se quereller à leur propos — le matérialiste est fondamentalement tolérant à l'égard d'autres conceptions du monde : « En cas de doute, tout système nerveux complexe tendra toujours à tenir quelque chose pour animé. C'est vingt fois plus favorable de prendre un buisson pour un ours qu'une fois un ours pour un buisson. Et ce fondement cognitif tout simple devint la cause première du penser religieux et spirituel »(2), pense l'« investigateur de la foi/le chercheur en croyances » se reconnaissant/confessant au christianisme Michael Blume.

Quelles que soient cependant les liaisons que la raison (analytique ndtFG) théorisante aimerait cependant aussi toujours construire entre les deux mondes, si elle explique quelque peu l'esprit comme un effet de la matière ou l'inverse — pour ce qui est de l'ordre du vécu, des « chose en soi » extérieure et une vie de l'âme se tiennent donc abruptement en vis-à-vis l'une de l'autre. L'être humain raccorde cependant les deux mondes d'expérience l'un à l'autre de manière synthétique, lorsqu'il construit des machines. Dans la machine à café, par exemple, les mêmes lois de la nature agissent comme partout, mais elles sont placées dans une nouvelle interdépendance concoctée par l'être humain dans l'intérêt de la satisfaction de ses besoins — le « programme » concocté par lui détermine le cours des événements extérieurs. Les idées de culture réalisées en tant que technique, participent à la réalité extérieure et ont donc le même rang de position que des lois de la nature, pour le moins pour l'expérience subjective/le vécu subjectif. Regardé plus exactement, elles sont mêmes plus « réelles » que la nature. Le matérialiste aussi peut notamment, encore ressentir que lors d'un lever de Soleil, un reste demeure que sa compréhension intellectuelle du phénomène ne lui laisse pas résoudre. La machine, par contre, se laisse, du moins en principe, expliquer sans reste par des concepts humains de finalité/ de but — et est quand-même de la nature extérieure. Mais c'est pourquoi la fréquentation des machines exerce un effet psychologique tout autre sur l'être humain que celle de la nature. Celle-ci renvoie sans cesse l'observateur à lui-même. Une machine, par contre, est moins vécue à l'instar d'un vis-à-vis, mais beaucoup plus comme un prolongement de son propre corps. C'est pourquoi elle s'empare de l'être humain d'une tout autre manière que la nature. En ce qu'il conduit une automobile, sert un robot de l'industrie ou travail à l'ordinateur portable, l'être humain s'adapte à la logique de machine et celle-ci marque progressivement sa vie de l'âme. Cela œuvre alors en retour sur la façon et la manière dont pourra être pensé sur la vie sociale.

Le culte de la machine

Sur la même voie qu'il conquiert un pouvoir sur la nature extérieure, l'être humain du présent croit aussi pouvoir se le conquérir sur la vie sociale. D'un côté, il observe les phénomènes économiques et conclut à des lois naturelles/des légités reposant derrière qu'il décrit quelque peu comme « mécanisme du marché ». De l'autre côté, il formule des buts purement humains, comme par exemple, le « bien-être de la communauté ». Il cherche maintenant à « réaliser/concrétiser » ce dernier en ce qu'il assemble les



deux sphères synthétiquement, à savoir, fait de ses idées, des lois avec l'aide du pouvoir étatique, lesquelles devraient placer l'économie, représentée comme une puissance de la nature/avec puissance de nature, au service de buts généralement/universellement humains. Quand ses idées sont alors installées dans l'état, c'est-à-dire « transposées » par le pouvoir de l'état, l'œuvre sociale du citoyen prend fin/est terminée. Tout ce qui s'ensuit est considéré comme la conséquence de ces idées, qui maintenant deviennent des « programmes », et devraient guider/conduire l'action des êtres humains. Ce n'est donc pas, pour cette conception du monde, l'être humain individuel qui crée l'unité de la vie sociale, mais l'idée en lieu et place de l'être humain. Mais ceci est le concept de la machine transposé sur la vie sociale. À ceci correspondent toutes les initiatives sociales du présent. Lois de protection du climat, encadrement des loyers ou revenu de base, devraient placer l'économie au service de buts humains.

Cette logique de machine, s'articulant dans l'activisme politique, est dans le même temps le contenu théorique du néolibéralisme comme il fut formulé pour la première fois lors du « colloque Walter Lippmann » à Paris en 1938. Le néolibéralisme veut donc exactement la même chose que la majorité de ceux qui croient le combattre en incarnant une prétendue « gauche ». Que ceci n'est pas vu, cela tient à la confusion entre néolibéralisme et libéralisme dans l'usage populaire de la langue. Ce n'est quand-même pas celui-là, mais celui-ci qui fait disparaître/cache/occulte largement le rôle de l'état. A nouveau, le démocratisme veut construire une société selon des idées décidées en commun. On pourrait dire : le libéralisme jette un coup d'œil seulement sur le pôle de nature, le démocratisme seulement sur le pôle de culture de la vie sociale. Mais le néolibéralisme assemble les deux en « économie sociale de marché ». Il comprend « marché » et « état » comme des systèmes relativement autonomes, ce en quoi la fonction du dernier est définie par son utilité pour le « plus grand bien » de la communauté.

Depuis l'an dernier le protocole/compte-rendu du « colloque Walter Lippmann » est désormais accessible aussi en langue allemande. D'après cela, Lippmann caractérise le concept commun d'état comme suit : « Le but de l'ordonnement du droit, c'est de garantir à l'intérieur des frontières une utilité maximale de la production telle qu'elle a été fixée par d'autres buts sociaux. »(3) Il souligne qu'un état social ne se trouve pas en contradiction avec le mécanisme du marché, mais rend d'abord ce dernier possible : « Un état libéral peut et doit écrémer une partie du revenu national sous la forme d'impôt, pour en adresser les sommes acquises au financement collectif de la défense nationale, de l'assurance sociale, des services sociaux, de l'éducation, la formation et de la recherche. »(4) La question la plus importante étant « celle des interventions nécessaires et des interventions non nécessaires. »(5) Jusqu'où Lippmann est-il prêt à aller à cette occasion, les participants le savent à partir de son ouvrage : *The Good Society* [La bonne société]. Des gains au moyen de privilèges garantis par l'état comme un droit exclusif aux biens-fonds ne seraient aucunement des revenus acquis conformément aux droits, mais des « tributs » extorqués : « Ils ne s'insèrent pas à cette économie, au contraire, ils vivent en parasites sur elle. »(6) Lippmann n'en exclut pas foncièrement l'expropriation et déclare :

« Dans un système fiscal calculé de manière plus fine, on parviendrait à confisquer to-



talement cette part-là du revenu illégitimement acquise qui est dépensée pour les buts privés du propriétaire. Il apparaîtrait alors au grand jour qu'un revenu sans travail est un simple privilège d'individu(s) aussi longtemps seulement qu'il est dépensé à son (ou à leur) profit, mais qu'il sert à compléter le capital productif de la totalité de la société, aussitôt qu'il est réinvesti. »(7) Que lors de « placements » de moyen financier, le problème du revenu dépourvu de travail se soit quelque peu déplacé en forme d'actions, ne lui vient bien-sûr pas à l'esprit. Lors du colloque, il recommanda, pour ainsi dire, une « fiscalité à part » pour les grosses entreprises, qui sont « bonnes en affaires ». (8) Le théoricien monétaire polonais, Michael Heilperin rétorqua : « Les formulations sont excellentes. Aussi longtemps que l'état se limite là-dessus à donner le cadre pour la vie économique et n'empêche pas le fonctionnement du mécanisme des prix du marché, il n'existe rien qui soit en contradiction avec le libéralisme. »(9)

L'élite spirituelle

Alexander Rüstow, le père fondateur, plus tard, de l'économie sociale de marché, donne aussi son assentiment à Lippmann, en ajoutant pourtant que « l'être humain ne vit pas seulement de pain » et que par conséquent, il ne suffit pas d'assurer socialement l'être humain. Bien plus, l'être humain montrerait un « besoin irrationnel » envers une « intégration vitale » et une « unité » qui cependant ne fonctionne pas égalitaire de nature, mais hiérarchique. La religion y avait auparavant veillé. Le national-socialisme aurait pu se répandre parce qu'il s'est servi de ce besoin. Voulût-on donc, au sens du libéralisme, rendre possible la nécessaire « atomisation » de la société sur le domaine économique, qu'il fallût renforcer les « liens en d'autres endroits dans la même ampleur ». Le sociologue renvoie à la nécessité d'une autorité spirituelle que la communauté suit et qui permette ainsi une cohésion de la société. Au lieu de remplacer la « stratification artificielle contrainte (= en classes/en couches) de la domination féodale par une hiérarchie volontaire et conforme à la nature, on a jeté le bébé avec l'eau du bain et installé à sa place l'idée fausse et inexacte d'égalité et l'idée fausse et erronée de la fraternité. Car dans les petites et grandes familles, la relation entre parents et enfants, qui garantit la succession générationnelle, est plus importante que celle fraternelle et renferme de plus le flux de la tradition culturelle. »(10) De fait, le père fondateur de l'économie sociale de marché fait la distinction entre trois sphères : « Dans la sphère du marché, le principe d'organisation, c'est la concurrence. Or un tel principe ne promet aucune intégration sociale et une société ne peut pas reposer sur ce principe seul. C'est pourquoi Rüstow distingue comme deuxième sphère en marge du marché, ce sous quoi il comprend de ce qui est en fait l'humain, donc la culture, l'éthique, la religion et la famille. Ici des valeurs morales sont le principe d'organisation. Cette sphère a la tâche de garantir l'intégration, la solidarité et la moralisation (Versittlichung [= inculcation des bonnes mœurs, ndtDK]).(11)

Un démocrate contemporain n'aura guère beaucoup d'objection à faire à l'encontre du concept néolibéral d'une économie de marché maternelle social-étatique, mais il se heurtera probablement au concept de « hiérarchie » de Rüstow. Le renvoi à la deuxième sphère est peut-être le seul et unique éclair spirituel lors du colloque. Il met en mouvement l'édifice théorique mécanique et jette en même temps une lumière éblouissante sur la figure de Lippmann. Car la génération du sentiment de communau-



té à partir d'une hiérarchie spirituelle, c'est justement le métier de l'Américain. Lippmann n'est pas seulement celui qui inventa le concept de « Guerre froide », c'est encore le fondateur du Council on Foreign Relations (CFR), la Think-Tanks ou boîte à idée(s) privée la plus influente sur le gouvernement de la politique-US. Déjà dès 1922, le propagandiste génial développa dans « l'opinion publique » le concept d'une « démocratie dirigée » et décrivit la sphère de culture comme le troisième et véritable pouvoir/pouvoir de fait de la société. « À l'intérieur de frontières variables, se laissent transposer des sensations qui concernent aussi bien le stimuli que la réaction là-dessus. C'est pourquoi lorsque nous pouvons découvrir chez nombre d'êtres humains qui exhibent des tendances de réaction, un stimuli qui éveille en beaucoup d'eux le même sentiment, nous pouvons lui substituer le stimuli originel/le substituer aux stimuli originels (NdtFG : contradictoire à préciser). Par exemple, lorsque quelqu'un n'aime pas la SDN, quelqu'un d'autre hait Wilson et qu'un troisième redoute les syndicats, nous pouvons mettre tout le monde d'accord, dans la mesure où nous découvrons un symbole qui est l'antithèse de leur objet de haine », explique-t-il.(12) « Ce qui provoquent les privilèges dans la hiérarchie, fournit les symboles dans la compagnie de ceux qui suivent. Ils préservent l'unité »(13)

On sait aujourd'hui que le célèbre et réputé journaliste, fut pour le moins co-auteur, peut-être même le seul et véritable rédacteur des 14 points du programme du président-US Woodrow Wilson.(14) Dans « l'opinion publique », il désigne les vrais desseins du « plan de paix », notamment le maintien de la volonté de guerre, et décrit comment se glisse le média entre l'être humain et la réalité, lequel par la génération de « stéréotypes » (Lippmann est aussi l'inventeur de ce terme devenu d'usage courant) veille à ce que la réalité ne soit pas perçue, mais au contraire, des projections d'intérêts politiques et économiques. Bien que Lippmann voit cela d'une manière critique, il ne semble pas croire qu'on pût supprimer ce principe en tant que tel et laisser la réalité apparaître immédiatement toute nue. Au lieu de cela, il en appelle à une élite de « scientifiques » et de « services d'informations » pour en prendre la direction spirituelle.(15) Le colloque lui-même est à valoriser comme exactement une partie constitutive de ce travail visant à jeter les bases spirituelles pour l'unité d'une Europe future. Comment cela a-t-il réussi durablement, c'est ce que prouvent les initiatives sociales du temps présent qui, dans leur combat contre un « néolibéralisme » imaginaire, tentent de limiter étatique le libéralisme — et réalisent ainsi tout de suite le modèle de société du néolibéralisme.

Avec le smart-phone vers le moyen-Age

On peut éventuellement trouver sympathique ou pas l'indication de Rüstow selon laquelle l'unité d'une société repose sur des hiérarchies spirituelles. En attendant, la vie quotidienne fournit la preuve de son affirmation. Des êtres humains agissent en commun aussi loin qu'ils s'orientent selon des valeurs et connaissances communes. Mais celles-ci ne deviennent pas immédiatement efficaces, mais transmises/fournies/intermédiaires par des autorités. La nostalgie après des autorité est si forte en cela que les êtres humains les édifient même là où, à proprement parler, ils sont en fait renvoyés aux faits extérieurs. Dans les paroles de l'ancien directeur du CFR Lippmann : « Selon la nature de l'allégorie, les affaires du monde, sont incorporées en outre dans des têtes



extrêmement diverses. Des mouvements sociaux, des forces économiques, des intérêts nationaux, l'opinion publique, sont tenus pour des personnes, ou bien des personnes comme le pape, le président des USA, Lénine, Morgan [The house of Morgan, ndtDK] ou bien le roi d'Angleterre, deviennent des concepts et des institutions. Le plus puissant de tous les stéréotypes est le stéréotype humain qui attribue une nature humaine aux objets inanimés ou rassemblés. [« Objets inanimés, avez-vous donc une âme ? » disait le poète, NdtDK]. »(16) Que par exemple de vastes parties de la société pourraient se retrouver unies dans la lutte contre le réchauffement climatique cela fut possible au travers de la personnification de la « crise du climat » dans le personnage de l'élève de seize ans, Greta Thunberg. Celle-ci explique son rôle de la manière suivante : « Lorsqu'un enfant vous dit quelque chose comme : "Tu voles mon futur", alors les humains se sentent très coupables et ensuite le message en est plus rude. Par ailleurs j'utilise une logique très simple : pourquoi les enfants doivent-ils aller à l'école et se former pour un avenir qui n'existe peut-être plus ? »(17) Ce qui était donc efficace, c'est donc ce choix d'une « logique très simple » par une enfant d'une intelligence supérieure à la moyenne. Mais avant tout l'unité du mouvement sur le climat repose sur l'autorité de personnalités qui ont été perçues par le peuple comme des membres de l'institution « science ». Ceux-ci font fonction de suppléants de connaissance individuelle et garantissent ainsi une « vérité » qui ne peut pas être remise en cause par l'individu. Jens Wernicke, éditeur de « Rubikon » croit pour cette raison être foncièrement autorisé à porter un jugement sur les sceptiques : « Deux trucs sont assurément clairs : 1. dans la chose il n'y a aucune sorte de marge scientifique pour un tel contre-mouvement et 2. un tel contre-mouvement est dans l'essentiel un mouvement-astro-turf© [astro turf© est le nom d'une marque de pelouse artificielle qui par appariement au terme « mouvement » désigne un mouvement créé de toute pièce, à savoir sans base populaire, ndtDK], c'est-à-dire qu'il se présente comme venant d'en bas, en étant de fait un mouvement qui a été d'abord conçu et finalement produit et orchestré d'en haut. »(18) Le psychologue diplômé Fabian Chmielewski va encore un pas plus loin : parce que « un large consensus de recherche sérieuse » met en garde contre une crise climatique, le « refoulement » de « l'apocalypse » serait un cas relevant des psychologues. Il recommande donc des campagnes correspondantes contre la « névrose existentielle » et donne à entendre qu'à la base d'une négation de la catastrophe climatique se présenterait donc un danger « de mise en danger de soi et d'autrui » — ce en quoi il implique des conséquences juridiques.(19)

Bien entendu : moi, personnellement, je suis d'avis que le rejet de CO2 d'origine humaine contribue massivement au réchauffement de la Terre. Je ne vois, à cause de cela aucune raison, de diffamer ceux qui pensent autrement en tant que « négationnistes climatiques ». Le pendant entre CO2 et réchauffement terrestre n'est pas visible pour l'œil, mais pourra seulement être établi en pensant.



La « preuve » théorique de la science repose dans la représentation que la molécule de CO₂ « engrangerait » des rayons infra-rouges rayonnés par la Terre. À cela se rajoutent ce qu'on appelle les modèles climatiques qui font une estimation des synchronismes historiques sous l'hypothèse que ceux-ci eussent valeur de causalités hautement probables. Quel activiste pour le climat est-il réellement capable de juger au sujet de ces simulations d'ordinateurs ? Qui peut penser à fond/à sa fin le modèle parcelaire qui repose à la base de la représentation d'une absorption d'un rayonnement infrarouge d'onde longues par des molécules de CO₂ ? Que pour ainsi dire à peine quelqu'un en soit capable (20) est compréhensible et que la masse cherche l'autorité à cause de cela, en conséquence correct. Maintenant chacun ne peut maintenant pas juger, pour quoi le compétent correspondant dût en premier élaborer les bases de ce jugement. À partir des interactions de dépendances réciproques des facultés humaines, une hiérarchie s'avère simplement du fait que tout un chacun est supérieur à l'autre dans une chose quelconque. Tout aussi peu qu'on se laisse soigner les dents par un spécialiste du climat, on devrait se tenir à son dentiste en



rapport à une estimation sur le réchauffement de la Terre. Quant à savoir si la « deuxième sphère » de la vie de la culture et de l'esprit de la société, intitulée ainsi par Rüstow, repose sur des formations de hiérarchies, cela ne peut donc pas se trouver du tout en discussion ; au contraire cela va beaucoup plus de soi. Toutefois un examen critique serait de voir par quelle voie une autorité prend aujourd'hui naissance — et comment elle devrait se faire dans une communauté libérale.(21)

Le mouvement sur le climat évince sa propre position à l'intérieur de la hiérarchie spirituelle quant il cherche à justifier démocratiquement sa croyance : parce qu'une « majorité écrasante » des scientifiques prétend une relation entre CO₂ et réchauffement terrestre, sa négation pourrait seulement reposer sur de la « superstition ». Or c'est le contraire qui est le cas : l'hypothèse qu'une « majorité » l'affirme, c'est de la superstition. L'évidence est donc seulement fondamentalement éprouvable individuellement. Une « majorité » ne peut jamais garantir une vérité. En définitive, un seul et unique être humain peut avoir la pensée juste ou bien même personne. Parce que la vérité ne représente pas une question scrutin, la démocratie — quand bien même cela pût même contredire l'esprit du temps — n'est pas un *modus operandi* sur le domaine de la vie de l'esprit et de la culture. Le renvoi à la « majorité » des scientifiques est donc à estimer comme une tentative d'aucun secours en vue de procurer à la croyance en l'autorité un support semblant quantitativement mesurable. Ce sur quoi l'unité du mouvement s'appuie réellement, fut annoncé à haute voix par Greta Thun-



berg : Unite behind the science ! (Unis derrière la science!) Avec cela elle appelle l'humanité, quand bien même ceci aimerait-il servir une bonne cause, à un retour à l'aristocratie.

Formation d'une hiérarchie conforme à l'époque

Le système sociétal autoritaire actuel se reproduit lui-même : le pouvoir de l'état est une conséquence de la foi en l'autorité des masses. Mais la foi en l'autorité est une conséquence de l'administration démocratique de notre vie de culture et d'esprit. Si des lois surgissent en lieu et place de rapports de reconnaissance, les titres sont acquis automatiquement d'après l'observance des normes définies par l'état. Le jugement des êtres humains individuels concrets sur lequel agit « l'expert » reconnu par l'état est largement peu important pour sa position sociale. Parce que le « chercheur sur le climat » est redevable de son titre à un processus de droit démocratiquement légitimé, il « est » simplement une autorité sur le domaine concerné. Pareillement celui qui travaille comme enseignant, qui s'appelle précisément comme tel en fonction de la loi scolaire et dispose d'une « autorisation d'enseigner » correspondante sur un certain domaine, mais non pas celui qui, conformément à l'expérience des élèves et de leurs parents est effectivement un enseignant. Et si des milliers de personnes recouvraient la santé grâce à un être humain, celui ne serait pas pour autant reconnu médecin pour notre société.(22) Médecin est au contraire celui qui a reçu un acte « d'approbation » administrative de l'état (qui n'est pas à confondre avec « l'approbation papale » qui fortuitement consomme/concorde). Dans une vie de culture et d'esprit démocratique le citoyen ne peut pas accorder consciemment et activement de l'autorité au spécialiste, au contraire il se voit (con)damné à la foi. Sa force de jugement en est ankylosée. La large masse se tient à l'opinion de celui qui, conformément aux procédures automatisées de reconnaissance, s'appelle « expert », bien que personne n'eût participé activement pour lui accorder ce titre ou n'eût sinon soigné une quelque relation avec lui. Le « conseil sur le climat » sur les expertises duquel Fridays for Future s'appuie, est un comité commun à 195 gouvernements qui « convoque » ces chercheurs-là qui, ensuite, sont habilités à établir et à rédiger le « compte rendu annuel sur l'état du climat ».(23) Cela ne signifie pas automatiquement que les experts soient politiquement influencés, mais bien qu'ils ne doivent pas leur position à la perception consciente et à la reconnaissance consciente par des êtres humains qui alors les suivent comme « mouvement sur le climat ».

C'est vrai que le citoyen ne peut pas juger le domaine spécialisé des spécialistes de la même façon que le peuvent ceux-ci. Mais il pourrait très bien juger s'il aimerait faire, de ceux-ci, une autorité pour lui-même. Me vois-je incité, par la manière dont l'autre agit sur moi, à faire confiance à son jugement ? Si, à partir de responsabilisation de la réponse à cette question dépendait l'ensemble de la structure de la vie de culture et de l'esprit, de sorte que les lois scolaires et universitaires, les ministères d'éducation et de formation échappassent à toute forme de reconnaissance d'état, alors le citoyen serait aussi devenu majeur sur ce domaine. Une telle sorte de formation de hiérarchie d'en bas présuppose une réelle entrée-en-relation des êtres humains participants au processus de formation. Malheureusement les instincts démocratiques font cependant un trait sur l'addition de la tentative d'ériger des espaces de formation « auto-admi-



nistrés ». Quand des êtres humains se réunissaient autrefois dans le but de formation, alors parlaient ceux qui avaient pu se faire auparavant sur une longue durée fondamentalement et intimement familiers avec le thème. Aujourd'hui on trouve cela « autoritaire ». On se sent non libre lorsque quelqu'un d'autre pré-pense et soi-même devrait penser-avec. Le citoyen hors de tutelle/majeur/émancipé réclame qu'il aurait à contribuer ad hoc, déjà de l'intelligent, purement par force de sa maturité/majorité juridique. C'est pourquoi, aujourd'hui chaque participant reçoit carte et crayon-feutre. Alors il écrit sur la carte ce qui est important pour lui. Pour finir, on place les cartes au sol et on tente maintenant, dans la coexistence des mots, de reconnaître un quelque pendant/rapport (24), analogiquement à une rubrique de Wikipedia. C'est de la démocratie vécue sur le domaine de la « société civile ».

Le degré ressenti de « l'importance » d'une remarque, mesurée au nombre de votants, remplace en cela le moment cognitif/de connaissance. Personne ne fait quelque chose à l'autre, chacun en reste à soi/reste chez soi et son opinion subjective. Et parce qu'aucun ne doit s'intéresser à l'autre, en échange on a cependant des chevauchements et des majorités, c'est-à-dire des confirmations de sa propre opinion, on éprouve ainsi un jeu de groupe comme un événement « social ». La conséquence est que les contenus spirituels sont formés ailleurs. Ceux-ci agissent dans les modèles de représentation, qui se précipitent sous la forme de « libres » expressions d'opinions présumées/supposées sur les petites cartes, ou bourdonnent alentour comme des associations de pensées, mais ne peuvent plus être réfléchies en raison de la nature isolationniste de l'esprit prescrite par les instincts démocratiques. Celui qui entre dans des « écoles libres (25) » ou autres institutions, dans lesquelles des procédures démocratie sont entretenues, ferait bien en cela d'éclaircir pour sa gouverne, qui donc, et quoi donc, y opère sous le seuil de conscience en tant qu'une autorité.

Parer au fascisme

Le démocratism a raison en affirmant avec cela qu'un ordre dignement humain qui n'est pas donné de nature, doive au contraire jaillir d'une vie des idées produite de manière consciente et en communauté. Mais il s'illusionne lorsqu'il croit qu'une telle vie des idées puisse prendre naissance ou devenir opérante au moyen de scrutins, élections, et autre procédures comme coupe transversale/aperçu d'opinions subjectives. Il a raison quand il ne voit dans les idées humaines, en tant que telles, seulement quelque chose relevant du simulacre (scheinhaft). Mais il a tort lorsqu'il croit pouvoir s'attribuer à cause de cela la réalité du pouvoir d'état. La réalité doit beaucoup plus pouvoir être éprouvée là où les idées ont leur origine : dans la vie de l'esprit et de la culture. Mais cette possibilité disparaît dans l'instant même où l'esprit veut se réaliser à l'instar d'une norme. Alors ce ne sont plus seulement les idées qui sont des simulacres/apparences, mais l'esprit lui-même. On pourrait dire : ainsi que le libéralisme dans l'économie perd l'esprit en tant que pôle supposé/présumé de nature de la vie sociale, ainsi le démocratism perd la nature au pôle présumé de culture. Ce n'est donc pas dans une aboutement mécanique des pôles de nature et de culture que repose à cause de cela la résolution de la question sociale, mais dans le surmontement/dépassement de la toute première impression que les deux font, à chaque fois, sur l'observateur. Le pôle de nature peut devenir perméable pour l'esprit par de l'associa-



tion/l'associer des branches de l'économie et le pôle de culture placé sur sa base naturelle par une formation de libres rapports de reconnaissance. Mais cela présuppose que de plus en plus d'êtres humains inversent la direction d'action de leur vie des idées. Car les idées sociales ne sont pas là pour être « réalisées » au sens courant le pays, c'est-à-dire pour devenir des lois.

Quand donc le démocratisme voit seulement des simulacres/structure d'apparences dans les idées humaines en tant que telles, alors peut seulement être ajouté/joint : et c'est bien ainsi ! Si les idées étaient en effet réelles, alors elles contraindraient les êtres humains. Aussi longtemps qu'elles sont irréelles, elles peuvent devenir un moyen pour la libre connaissance de la réalité. Et seulement le libre discernement peut à son tour/à nouveau éveiller ces impulsions morales à partir desquelles grandit une communauté conforme à l'époque. Comment cela en vint-il donc, par exemple, à la polarisation entre « activistes du climat » et « négationnistes du climat » ? Sous la pression de la soi-disant fin du monde, des majorités devaient être conquises pour rendre obligatoirement contraignante pour tous une opinion qui était déjà en voie de se consolider. Or sous cette condition préalable tout terrain d'entente avec ceux qui pensent autrement est exclu. Un terrain d'entente n'est possible que dans une sphère dans laquelle la quête de vérité est aussi l'objectif de la rencontre et où aucun parti ne doit redouter d'être forcé par l'autre.

Cela ne veut pas dire que l'on ne devrait pas interdire par exemple des centrales électriques au charbon. Étant donné qu'une majorité voit en elle un risque pour la sécurité, c'est beaucoup plus évident. Seulement il ne s'agit pas en cela de vérité. Pour celle-ci l'espace fait défaut dans une société qui rattache immédiatement la vie de l'esprit et de la culture avec la démocratie et laisse courir immédiatement toute vie des idées dans le politique. Ce que « l'opinion publique » a commis en « négationnistes du climat » et auparavant en critiques de la guerre en Syrie, en « compréhensifs de Poutine », en « partisans de l'AfD », en « théoriciens de la conjuration » et beaucoup d'autres, cela constitue l'humus pour la radicalisation de la société. Lorsqu'il est notamment interdit de nier l'Holocauste, qui peut encore juger ensuite à partir de quels fondements spirituels quelqu'un y rappelle ? La fixation de « vérités officielles » est absolument l'aveu d'une méfiance à l'égard de la connaissance et de la vérité. Il en résulta une mise en insécurité existentielle, à partir de laquelle la question angoissante prend la teneur suivante : À qui puis-je me fier ? Qui puis-je reconnaître réellement comme autorité pour telle et telle question ? Aussitôt que se profile de la régression de l'allure économique, ni la morale bornée de nos pères fondateurs, ni le monde opérant à partir du monde des images dissimulées des successeurs de Lippmann, ne pourront sauver la communauté de la désintégration. Les masses murmurent seulement encore, quand-même, quand à l'indication de Rüstow au besoin d'une « intégration vitale » dans une hiérarchie spirituelle qui n'est pas prise au sérieux, et n'y est répondu en conformité à l'époque, les néolibéraux se conserveront aussi droit jusqu'à l'ultime conséquence : alors un mouvement totalitaire servira les plus profondes nostalgies du peuple et balayera l'ordonnancement démocratique-libéral de base.(26) C'est le moment d'aller à la rencontre des idées des fondateurs de notre système sociétal actuel sans polémique — et de les penser conséquemment jusqu'au bout.

N.B. Daniel Kmiecik comme 1er traducteur signale que les notes : 17, 20, 21, 22, 24, 25, 26, "n'engagent que la responsabi-



lité de celui-ci et non pas celle de la rédaction de Die Drei". Comme relecteur, je n'ai pas évalué si leur pertinence subsistait après de notables modifications de sens que j'ai du apporter à cet article et encore plus au précédent. Sa traduction sera prochainement disponible sur <http://www.triarticulation.fr/AtelierTrad/>

(1) www.swr.de/swr2/programm/ra1-ursprung-derethik,broadcastcontrib-swr-20102.html

(2) www.zeit.de/2019/06/religion-rationalitaet-irrationalitaet-glaube-christentum-michael-blume

(3) Serge Audier & Jurgen Reinhoudt (Hrsg):)Neoliberalismus. Wie alles anfang : Das Walter Lippmann Kolloquium (Néolibéralisme. Comment tout commença ; le colloque Walter Lippmann)<, Hamburg 2019, p. 248s.

(4) loc. cit. p. 249.

(5) loc. cit. p. 263.

(6) Walter Lippmann: >Die Gesellschaft freier Menschen<, Bern 1945, S. 299. Titre original selon DK : The Good Society [Néanmoins traduit en allemand par Die Gesellschaft freier Menschen ! (La Société des êtres humains libres [« libres » à la sauce américaine bien sur !] Je laisse chacun apprécier la nuance entre l'Anglo et le Saxon...inutile de dire que pour l'Europe actuelle, ce genre de dérive du sens à cause de l'imprécision calculée par la perfide Albion et ses satellites est plus que catastrophique. NdtDK]

(7) loc. cit. p. 301s.

(8) loc. cit. p. 300s.

(9) Serge Audier & Jurgen Reinoudt: op. cit., S. 255.

(10) loc. cit. p. 220.

(11) https://de.wikipedia.org/wiki/Alexander_R%C3%BCstow

(12) Walter Lippmann: >Die öffentliche Meinung (L'opinion publique)<, Frankfurt a.M. 2018, S. 200.

(13) loc. cit. p. 220.

(14) Vgl. Kurt Bedner: >Der Papierkrieg zwischen Washington und Wien 1917/1918 (La guerre des papiers entre Washington et Vienne) <, Wien 2017, S. X.

(15) voir Fn. 12.

(16) loc. cit. p. 167.

(17) Vgl. <https://youtu.be/XkOdMRUQkN8>

[Il faut voir aussi pour la psychologie de l'adolescente qu'elle est devenue, le risque désormais de ne pouvoir jamais supporter la lenteur de l'évolution positive du climat qu'elle souhaite elle, bien entendu rapidement ; or un tel état d'âme la met elle-même gravement en danger ; tout être humain qui n'a pas oublié les tensions vécues à l'adolescence peut ressentir par l'introspection la présence d'un tel danger justement à cet âge. Or tout le monde ne peut pas assumer un destin de « Jeanne d'Arc » sans connaître de danger mortel NdtDK]

(18) www.rubikon.news/artikel/die-neue-arche

(19) www.psychotherapeutenjournal.de/blaetterkatalog/PTJ-3-2019/22/index.html

(20) J'ai pour ma part, interrogé des collègues chimistes-physiciens de la faculté des sciences de Lille au début, des années 2010, spécialistes de la structure atomique de la molécule de CO₂ ; ils m'ont humblement avoué ne pas connaître la raison d'un tel réchauffement médiatisé par cette molécule plutôt « rigide » dans sa structure et d'ailleurs, à ma connaissance, personne n'a encore pensé à exploiter ce phénomène de réchauffement en faisant passer la lumière au travers de panneaux transparents renfermant un mélange d'air et de CO₂... NdtDK

(21) À cet égard, le Président Macron a lancé une amorce d'initiative intéressante dans cet esprit, en sélectionnant « au hasard » (en vérité on ne sait pas exactement comment) une assemblée consultative de 150 citoyens qui, sous la forme d'une assemblée délibérative dans laquelle les experts et universitaires quelconques étaient d'avance interdits de siéger à cause de leur expertise reconnue et redoutée — ils ne peuvent en effet qu'éventuellement être appelés en consultation sur demande expresse de l'assemblée — Cette assemblée est censée proposer les « meilleures solutions » à envisager pour soulager le climat. Dans quelques semaines nous connaissons leurs recommandations qui de toute manière n'auront pas valeur d'obligation ni d'engagement. C'est que chez nous, m'in fieux ! on redoute terriblement la démocratie directe agissante. NdtDK

(22) Au contraire, en France, il serait immédiatement attaqué en justice par l'ordre des médecins pour « exercice illégal » de la médecine. NdtDK.

(23) https://de.wikipedia.org/wiki/Intergovernmental_Panel_on_Climate_Change

(24) Le comble étant la réunion internationale en anglo-américain de divers pays dont les significations des mots utilisés ont variés de leur sens anglo-saxon originel lors de leur usage dans chaque pays non-anglo-saxon. Il ne faut pas croire que la langue dominante la cinquième civilisation post-atlantéenne n'enregistre pas que des succès, il y a aussi



des échecs. NdtDK

(25) À savoir ici vraiment « libre » et pas forcément confessionnelles comme en France dans l'acception courante de ce terme. ndtDK

(26) Pour mieux connaître ces mécanismes de « balayage » dont il est question ici et qui furent entrepris historiquement par les précurseurs silencieux des nazis de 1918 à 1933, dans La Ruhr, voir le roman de Erik Reger : Union der festen Hand — Der große Schlüssel- und Industrieroman der Weimarer Republik, Rowohlt Taschenbuch Verlag GmbH, Reinbeck bei Hamburg, mai 1979, pp.509-568. Or ce roman est paru pour la première fois en 1931 ! chez Rowohlt Verlag GmbH. Le texte allemand ici a été publié chez Rowohlt Taschenbuch Verlag GmbH, Reinbeck bei Hamburg, en mai 1979. 980-ISBN 3 499 14366 6. (570 pages obtenu d'occasion chez Amazon au prix de 0,5 €.) Seule la postface en a été traduite en français pour l'instant et est disponible sans plus auprès du traducteur(ou à l'adresse <http://www.triarticulation.fr/AtelierTrad/>. NdtDK

V - Le secret du pouvoir

Die Drei 3/2020. (Traduction Daniel Kmieciak revue par F.G.
nouvelle relecture au 16/04/2020 16:58)

Parce qu'ils se libèrent d'une autorité et aimeraient s'orienter à partir de leurs propres idées, les êtres humains aspirent à la démocratie. Dans ce but, ils conquièrent le monopole du pouvoir qui reposait auparavant entre les mains de quelques-uns peu nombreux. Ce n'est pas la volonté d'un autocrate, mais plutôt la résolution commune d'une majorité qui devrait être imposée. C'est pourquoi « participation », au sens démocratique, veut tout d'abord dire de prendre part au pouvoir, pour autant que celui-ci s'appuie sur un monopole. Dans les mots de Rainer Mausfeld : « Une démocratie c'est la sociétalisation de la souveraineté et la soumission de l'appareil de l'état à la volonté des citoyens. » (1) Avec le passage du pouvoir d'état des anciens souverains au peuple, l'idéal démocratique n'est toutefois pas encore réalisé. Car le peuple doit bien plus inverser la direction de l'effet du pouvoir d'état sitôt qu'il s'en est emparé et qu'il est devenu sien. Une démocratie authentique ne définit pas ce que fait l'individu, ou comment il le fait, mais elle protège le droit qui est le sien d'en décider lui-même. Le pouvoir n'est alors plus utilisé que si le libre déploiement du droit de l'un viole le droit de l'autre de faire de même — donc constamment pour la restauration d'espaces individuels d'organisation et de façonnement. C'est la véritable idée des droits de l'être humain. Ceux-ci, et tous les autres droits qui se trouvent en accord avec eux, forment la possibilité, encore indéterminée, d'un jugement et d'un agir individuels et ont donc comme contenu la récusation de tout jugement démocratique sur l'action concrète de l'individu.

Cela s'appelle : « tout le pouvoir au peuple ». Le but de l'aspiration au pouvoir depuis le bas peut toutefois seulement reposer, pour une véritable disposition d'esprit démocratique, dans l'abolition du pouvoir en tant que tel. Car si le peuple aspire purement à exercer du pouvoir de son côté, à la place de ses anciens souverains, l'être humain n'en arrive jamais à son droit. Dans une démocratie authentique, il ne peut y avoir de ministères, de lois et de décrets qui mettent quelque peu l'individu en tutelle dans l'éducation-formation ou dans son action économique. C'est bien pourquoi l'état social se trouve en contradiction avec l'idéal de la démocratie. S'il est fait un mauvais usage du pouvoir de l'état pour la satisfaction d'intérêts économiques et spirituels culturels de ses citoyens, alors des lois et des normes doivent être mises en place, d'après lesquelles l'individu a à s'orienter dans les vies de l'économie et de la culture. Le peuple apparaît à la place de l'ancien souverain au lieu de dissoudre chaque forme



de domination. On devrait donc compléter la définition de Mausfeld : « La démocratie est la neutralisation de la ‘souveraineté’ acquise par le peuple par la limitation des procédures démocratiques aux questions de droits de l’humain et de sécurité. » À cela s’oppose pourtant la « volonté du peuple » qui mélange le concept de « peuple » dans un sens civique avec communauté d’intérêts ethnique, de valeurs, de conceptions du monde et économiques. L’état devrait lutter contre le chômage, veiller à une juste répartition des revenus, créer la monnaie, assurer le « lieu économique allemand », poursuivre des objectifs de recherches et d’éducation-formation, défendre des valeurs ethniques et « intégrer » des réfugiés. Ce court-circuit entre les communautés de droit, d’économie et de culture, est précisément le point d’application du levier pour les élites politico-financières, comme il devrait être montré dans ce qui suit.

Comment le pouvoir se constitue

Le citoyen veut vaincre son impuissance en ce qu’il lie l’individu à des lois et des normes. En général, il a de bonnes raisons pour cela. Celui qui confie son enfant quelques heures chaque jour à la garde d’un enseignant, se sent plus rassuré lorsque celui-ci s’en tient bien au respect des lois et des programmes scolaires et a fait la preuve vis-à-vis des autorités d’une qualification en conformité à certaines normes. Face à un enseignant, qui peut enclencher et régir librement, il se sent donc extradé ; de même face au chercheur, au médecin ou à l’entrepreneur. Mais aussi compréhensible qu’aimerait sembler le vœu de contrôle sur l’action de l’individu, autant le chemin emprunté est inadéquat. Parce qu’en effet jamais « l’état » ne peut réellement agir, mais seulement toujours l’individu, déposséder un individu de son pouvoir (Entmachtung) revient donc toujours à remettre le pouvoir à un autre. Car ce n’est pas « l’état » qui se charge de la responsabilité que le peuple croit lui déléguer de la part de l’individu agissant, mais à nouveau, à chaque fois, un individu. C’est tout d’abord le fonctionnaire d’état. Si « l’état » devait veiller au bien-être de tous les citoyens, alors ses fonctionnaires doivent agir en tant que faisant l’économie, et créateurs de culture, mais c’est-à-dire qu’il faut que soit attribuer au gouvernement une responsabilité allant bien au-delà de la surveillance des droits généraux de l’humain et des décisions en matière de sécurité. Le fonctionnaire concerné doit se commettre avec certains objectifs d’éducation-formation et économiques et promouvoir certaines branches de l’économie. Cela étant le fonctionnaire d’état est toutefois parvenu à sa position en suivant le chemin de procédures générales de choix et pour autant en étant détaché des contextes concrets sur lesquels il devrait agir. Qu’avec cela aucun fonctionnaire ne peut jamais réunir en soi les facultés et possibilités économiques qui lui seraient nécessaires pour résoudre les problèmes qui lui sont présentés, il coopère avec ceux qui sont actifs sur place et disposent du savoir et de l’influence dans leur domaine. Évidemment, le ministre de l’Éducation, par exemple, auquel le peuple refile le traitement de « l’informatisation », s’adresse de son côté à des conseillers et des firmes informatiques pour pouvoir faire bouger quelque chose. Comment devrait-il aussi savoir aussi ce que seule « la science » sait ? Comment devrait-il faire en effet ce que seule « l’économie » peut faire ? Tandis que les représentants dépassés d’un état social en quête de secours se tournent vers la vie de la culturelle et celle de l’économie, les représentants des intérêts dans ces domaines — étant donné que maintenant les premiers sont rendus désormais dépendants de la formation d’opinion et des processus



de votation — s'efforcent à leur tour d'influencer ces mêmes au moyen de bourrages de crânes, de groupes de pression, lobbyisme, etc. Seul un état neutre, qui ne pourrait édicter aucune loi concernant l'économie ou la vie culturelle, serait protégé d'abus à partir de ces domaines. Mais aussi longtemps que l'état est considéré comme un avocat des intérêts économiques et spirituels culturels des citoyens, lobbyisme et corruption demeureront immanents au système. Si le peuple attend de l'état qu'il veille au « bien-être économique de tous les citoyens » et à l'unité spirituelle-culturelle de la communauté, la remise du pouvoir des représentants du peuple aux élites politiques, financières et de la culture s'ensuit avec une nécessité naturelle et d'ailleurs selon l'enchaînement suivant :

1. Le peuple projette la responsabilité sociale sur l'État.
2. L'État tente de s'étendre en correspondance, mais, sur la base de sa structure démocratique, il ne peut cependant pas saisir la vie de l'économie et celle de la culture.
3. L'État doit dès lors s'ouvrir à des puissances qui, plus profondément que lui-même, peuvent agir à l'intérieur de la vie de l'économie et la vie de la culture, mais celles-ci, de leur côté, ne sont pas légitimées démocratiquement à le faire. Cependant, pour leur intervention, celles-ci exigent un tribut de l'État qui consiste en règle générale à disposer de son monopole de pouvoir, en particulier sous la forme de droits de propriété ou de protection.
4. Sur la base de son amalgamation avec des intérêts économiques et spirituels culturels ainsi que de toutes les alliances qui en résultent, l'état perd toute sa légitimation et transparence démocratique.

Le fantôme de l'opinion publique

Aussi loin qu'une démocratie sera déployée sur des questions économiques et spirituelles culturelles, elle n'est aucune opposition à la domination des élites, mais nécessite et provoque celles-ci. C'est sur le discernement de tels contextes effectifs que repose le pouvoir des élites financières et politiques. Treize ans avant sa rencontre à Paris, avec les futurs « pères-fondateurs » de l'économie sociale de marché, afin d'esquisser les grandes lignes d'un ordre sociétal néolibéral, Walter Lippmann publia son ouvrage « *The Phantom Public (Le public fantôme)* » (1925). D'une manière descriptive, cette œuvre — qui est de première nécessité à la compréhension de la politique occidentale — n'a toujours pas paru traduite en allemand jusqu'à aujourd'hui. Des critiques comme Rainer Mausfeld ne cessent d'y renvoyer en signalant que pour la première fois, le concept d'une « démocratie dirigée/manipulée » y fut systématiquement développé.

Toutefois, ils ne voient pas le point décisif de l'argumentation de Lippmann ou en tout cas, le laisse pour le moins non mentionné. Car le futur directeur du Council of Foreign Relations (Conseil des Relations étrangères) ne veut en aucun cas « évider » la démocratie. Il présente bien mieux la raison pour laquelle toute forme de démocratie est creuse par définition. En cela, il argumente comme suit : des processus de votes démocratiques mènent à des abstractions. Une majorité peut seulement se prononcer pour ou contre une idée qui devrait être réalisée. Or l'action humaine est par contre quelque chose de tout différent. Celle-ci est liée spatialement et temporellement,



c'est-à-dire toujours rapportée concrètement sur l'environnement immédiatement perceptible de l'agissant et s'accomplit en proportion de ses facultés individuelles. Entre les deux, entre la loi démocratiquement décidée et le devenir réel, il n'y a par conséquent aucun pendant immédiat. Celui-ci doit d'abord être établi. Chaque démocratie, qu'elle soit représentative ou directe, requiert un exécutif. Néanmoins, celui-ci ne peut pas être compris comme si, par lui, une « volonté populaire » devenait un fait. L'exécution réelle se place bien plus comme contexte complexe d'innombrables actions individuelles de personnes mandatées. Elles aimeraient interpréter leur action de sorte qu'elle réalise la « volonté du peuple ». Mais dans les faits, elles peuvent seulement agir conformément à la situation concrète des faits qu'elles rencontrent sur place et conformément à leur compétence individuelle. Plus elles devraient répondre au nom du peuple, plus les contextes factuels qu'elles doivent manier deviennent complexes et plus élevés les défis posés à leurs facultés individuelles. Les détails par milliers, auxquels l'être humain agissant se voit confronté de manière concrète, ne peuvent jamais à nouveau faire l'objet d'un débat public — parce que ceci est techniquement impossible et n'intéresse personne, en outre. Le peuple peut seulement se focaliser sur des règles générales. Il en résulte, avec une nécessité contraignante, de couper le cordon ombilical des processus gouvernementaux effectifs de la « volonté populaire » supposée et de la constitution d'une démocratie pilotée.

« La grande société [Great Society] », explicite Lippmann, « a grandi d'une manière surprenante, et plus encore par la mise en œuvre des connaissances techniques dans des mesures gigantesques. Elle fut créée par des ingénieurs rompus aux mesures exactes et aux analyses quantitatives. Il devint progressivement évident qu'elle ne pouvait plus être gouvernée par des hommes qui pensaient de manière déductive sur le droit et le non-droit. Elle pouvait seulement être amenée sous le contrôle de l'être humain par la technique qu'ils avaient créée. Progressivement aux têtes les plus fortement éclairées ont appelés des spécialistes, qui étaient entraînés ou qui s'étaient eux-mêmes entraînés à rendre saisissables des parties de cette grande société à ceux qui la pilote... L'homme d'État, le fonctionnaire dirigeant, le dirigeant de parti, le président d'une association bénévole, tous découvrirent qu'ils avaient besoin d'un coach/entraîneur, lorsqu'à l'ordre du jour deux douzaines de choses se présentaient qui devaient être débattues. Ils commencèrent donc à en appeler à des mémorandums. Ils constatèrent qu'ils ne pouvaient plus lire eux-mêmes leur courrier. Ils requièrent que quelqu'un leur surlignât en couleur les passages importants des lettres ; ils s'aperçurent qu'ils n'étaient plus en mesure de maîtriser et d'assumer, à la machine à écrire, la rédaction de leurs rapports qui commençaient à jaunir sur leur bureau. Ils exigèrent des résumés, des synthèses, constatèrent leur incapacité à lire des lignes infinies. Ils embrassèrent même de reconnaissance celui qui était à même de leur en faire ressortir un tableau coloré et expressif... Ils se déchargèrent ainsi d'un fardeau après l'autre, à l'instar d'un homme qui ôte d'abord son chapeau, ensuite son manteau, et finalement sa cravate, lorsqu'il s'apprête à déplacer une charge bien encombrante. » (2)

Logique des faits concrets

Celui qui compare les œuvres des néolibéraux Américains-US et celles des néolibéraux allemands peut établir une différence significative. Les Allemands inclinent à la for-



mation de théorie, de sorte qu'on tente aisément à se théoriser soi-même et à s'en tenir par contre à son propre idéal, soi-disant meilleur. Par contre les Américains-US, tels que Walter Lippmann, Milton Friedmann et d'autres décrivent par contre des processus extérieurs de manière exacte et sans faire de sentiment. Selon moi, c'est ici que se trouve la cause première de la mésinterprétation de Lippmann par ses critiques allemands. En général ceux-ci le comprennent comme eux-mêmes considèrent le monde, notoirement de manière idéaliste, à savoir comme s'il décrivait théoriquement un ordre sociétal qu'il vaudrait de réaliser. Chez Mausfeld, Lippmann apparaît en conséquence comme un homme attachant peu de prix à l'intelligence du citoyen et concoctant donc un système dans lequel les masses se voient pilotées par des élites. Mais de fait, celui-ci ne juge pas de l'intelligence du citoyen ni ne se fait d'idée nette sur un système sociétal. Il se livre beaucoup plus à une description exacte des processus politiques, qu'il avait appris à connaître, entre autres, en tant que journaliste et conseiller du président-US Woodrow Wilson.

Il n'aspire à aucune démocratie des élites, mais constate son existence concrète. Et il veut que la formation d'élites, résultant automatiquement des exigences démocratiques, soit reconnue comme telle et configurée de manière efficiente.

Il est toutefois significatif qu'il ne parle pas lui-même « d'élites », mais plutôt de « services d'information ». Le choix technique des mots dit beaucoup de choses sur sa manière de penser. L'expression « d'élite » implique une supériorité spirituelle ou morale sur une majorité présumée stupide. Lippmann est pourtant d'avis que tout être humain est par nature en situation d'accepter les rôles correspondants. Il ne juge pas tout de suite sur les êtres humains. Il décrit beaucoup plus un problème technique : le médecin voit et connaît les patients, l'ingénieur les machines, le ministre des Affaires étrangères, les changements d'humeur du représentant d'un autre état. « Le peuple », par contre, n'est pas un individu, associé à des choses à chaque fois concrètes, mais au contraire, une abstraction. « Le peuple » en tant que tel ne se fourre pas lui-même dans l'événement, mais il le reflète de l'extérieur. C'est pourquoi l'idée que « le peuple » gouverne/régisse est une illusion.

Lippmann explicite : « On croyait que si l'on pouvait apporter plus de faits concrets à l'électeur, il montrerait plus d'intérêt, s'il lisait plus de journaux et de meilleurs, s'il assistait à plus de conférences et lisait plus de comptes-rendus, alors il en serait progressivement bien mieux formé à piloter des affaires publiques... Eh bien, cette conception démocratique est fautive, parce qu'elle ne voit pas la différence radicale existante entre l'expérience de l'insider (NdtFG : celui qui est dans la chose) et celle de l'outsider (NdtFG : celui qui est hors de la chose) ; or elle est fondamentalement biaisée, car elle exige de l'outsider qu'il se confronte au contenu d'une question ou d'un problème avec autant de succès qu'un insider. Or il ne peut pas le faire. Aucun plan d'éducation ne peut l'armer d'avance pour affronter tous les problèmes de l'humanité ; aucun média, aucune machinerie de l'explication ne peut, dans une crise et de manière anticipée, l'équiper des connaissances techniques détaillées dont il a besoin pour une action exécutive... La confusion est profondément enracinée dans une représentation mystique de la société. « Le peuple » fut considéré comme une personne ; sa volonté comme une volonté ; ses idées comme un esprit ; sa masse comme un organisme avec une unité organique, dont l'individu était une cellule. Ainsi l'électeur s'identifie-



t-il aux fonctionnaires. Il tentait de penser que leurs idées seraient les siennes, que leurs actes seraient les siens et même, qu'ils seraient, d'une quelconque manière mystérieuse, une partie de lui. Cette confusion totale des identités conduisit à la théorie que chacun fait tout. Elle empêcha que la démocratie parvînt à une claire représentation de ses propres limites et buts atteignables... Seul l'insider est capable de prendre des décisions, non pas que par nature il soit un être humain meilleur, mais plutôt parce qu'il est positionné de sorte qu'il est capable à la fois de comprendre et d'agir. » (3)

Le pacte informatique

C'est d'un regard froid que Lippmann observait donc ce qui s'étendait devant son regard extérieur. Cent ans plus tard, son analyse concerne pertinemment toujours et encore les faits. Comment en vint-on, par exemple récemment, à la signature d'un « pacte informatique » ? En 2015, la société Microsoft initia en compagnie du Verband der Internet Wirtschaft [l'association de l'économie Internet] la campagne Digitaler Bildunspakt [Pacte de formation informatique] et développa une « recommandation de mise en œuvre » à l'intention de la politique. La page de la campagne explique :

« L'emploi de la technologie informatique dans l'enseignement permet des expériences vivantes d'apprentissage et des réussites durables pour l'enseignement. C'est pourquoi les enseignants doivent employer de manière renforcée les technologies informatiques dans l'enseignement. Il ne s'agit pas de les mettre en œuvre à cette occasion dans une spécialité isolée et obligatoire, mais plutôt dans tous les domaines — et partout où cela est sensé. Dans presque tous les cours spécialisés, des formats informatiques peuvent faciliter l'accès aux matières enseignées, relever la qualité des cours et renforcer la motivation d'apprendre. » (4)

Que de nombreux pédagogues expérimentés fussent d'une opinion tout autre et que le « syndicat de l'éducation et de la science » émît expressément une mise en garde, face au lobbyisme agressif de la part du consortium informatique (5), cela ne pouvait arrêter Microsoft. Quelques mois plus tard, les « recommandations de mise en œuvre » se retrouvaient sur l'agenda de la Grande coalition de gouvernement. En février 2019 la Loi fondamentale (GrundGesetz) fut modifiée parce que le « pacte informatique », sur la base de la souveraineté des Länder dans le domaine de l'éducation, était véritablement anticonstitutionnel. Avec l'élaboration du « pacte informatique » et son implémentation dans les écoles, le gouvernement fédéral mandata ensuite la VDI/VDE Innovation + Technik GmbH portée par le Verband der Deutschen Ingenieure [l'Association des Ingénieurs allemands]. La GmbH (SARL) écrit à son propre sujet :

« Lorsqu'il en va d'un savoir fondé pour établir des bases décisionnelles, le management de projets complexes, l'organisation de lieux de contacts ou bien l'exécution de programmes de facilitation : nous offrons des solutions convenant précisément et des services d'orientation à la clientèle. Chez nous sont à l'œuvre plus de 500 experts issus des sciences de la nature, sociales, économiques et des ingénieurs et du droit, autant de professionnels rompus à la routine exigeante et remplis d'énergies aux nouveaux recrutements en étant dotés d'idées fraîches. » (6)

Le processus se déroula exactement ainsi que le décrit en son temps celui qui allait



devenir par la suite directeur du Council on Foreign Relations : Entre l'initiation du projet par Microsoft et sa mise à exécution par la VDI/VDE Innovation + Technik GmbH, la démocratie ne fut importante qu'à très court terme, comme si notoirement le projet de loi préexistait et que le peuple pût applaudir ou protester. Or il a applaudi. Une majorité des Allemands trouvant donc bon le pacte informatique, parce que justement l'informatisation est un thème important. Qu'eût pu donc apporter de plus « l'opinion publique » en contribution ? L'agir réel est, à chaque fois, celui des ingénieurs, techniciens, pédagogues, entrepreneurs et investisseurs financiers. Le processus se trouve entre leurs mains avant et après le point de contact avec la démocratie. C'est cela qui importe. Celui qui voit la preuve de sa sottise dans le fait concret que le peuple applaudisse passe encore sans même voir le véritable problème. Car même l'opinion la plus juste reste toujours une abstraction vis-à-vis de la réalité. L'impulsion, qui donna l'occasion au peuple de se coltiner au « pacte informatique », remonte à l'action de certains « experts », et ce qu'ensuite le peuple peut bien éventuellement décider, se voit de nouveau repris en mains et résolu par ces mêmes « experts ».

Ramener ce problème à une forme particulière de démocratie c'est faire preuve de courte vue. L'argument de Lippmann concerne toute forme de démocratie. Même des lois votées en démocratie directe, par exemple, doivent devenir exécutives et la démocratie directe est aussi malade de cette divergence entre « opinion publique » et espace réel d'agissement qu'initialise la gouvernance au moyen des élites spirituelles. Il est par surcroît très invraisemblable que le pacte informatique se vît repoussé par votation référendaire directe. Si le peuple se voit confronté à la question de comment, par exemple, des médias seraient mis en œuvre à l'école élémentaire, alors il n'est pas moins dépassé que les députés d'un parlement. Dans le processus de la formation d'opinion, cela s'oriente sur ce qu'il en est pour les experts et cela redonne ensuite à nouveau l'affaire aux mains de ceux-ci après le vote.

[Ceci me permet enfin de comprendre le désintérêt total que j'observai alors autour de moi à l'époque, dans l'atmosphère des sympathies anthroposophiques à ce propos, au moment où avec beaucoup de difficultés je réalisais, en 2007, la traduction française et italienne de l'ouvrage de Jos Verhulst & Arjen Nijeboer "Démocratie directe : faits et arguments sur l'introduction de l'initiative et du référendum" qui me semblait représenter "l'urgence" du millénaire et qui est téléchargeable sur le site de Democracy International! - <https://fr.calameo.com/read/00063007082691defcddf> - En fait, tout ce travail ne sert finalement à rien pour toutes les raisons explicitées ci-dessus. NdtDK]

Sens des faits concrets

Ce point faible de la démocratie échappe aux critiques du néolibéralisme. Le problème de fond repose effectivement là où Lippmann le localisa, déjà en 1922 dans L'opinion publique et ensuite en 1925, encore plus précisément dans Le public fantôme. L'ouvrage L'opinion publique peut seulement livrer un contenu théorique et donc, dans l'exemple pris ci-dessus, l'opinion que « la politique » doit faire quelque chose pour la compétence informatique des générations à venir. Étant donné cependant que les causes premières de l'informatisation et de l'éducation-formation reposent totalement à l'extérieur de l'efficacité de la sphère étatique, le [ou la, ndtDK] fonctionnaire sur qui est projetée la soi-disant « volonté du peuple », n'a pas du tout la possibilité de



réaliser immédiatement celle-ci. Il demande donc à « la science » et à « l'économie » pour savoir ce qu'il ou elle a exactement à faire, et délègue l'action à des acteurs individuels de la vie de l'économie et de celle spirituelle culturelle, qui à leur tour sont influencés par d'autres. Dans un second pas, il ou elle lie ensuite d'amitié le peuple avec ce l'intelligence liée avec l'exécutif, invisible pour le peuple, fait effectivement. On appelle cela aujourd'hui « prendre avec soi les êtres humains ». Le thème de l'informatisation fonctionne — exactement à l'instar de « l'urgence climatique », la « vague de réfugiés » ou le « chômage » — seulement en tant que symbole sous lequel sont impliqués divers processus qui ne se tiennent en aucune relation avec une « volonté populaire » comme aussi toujours caractérisée.

Les élites ne bricolent pas avec des théories, mais travaillent avec des faits concrets. Leur domination repose sur une analyse factuelle et correcte de ces faits là qui se constituent d'abord au moyen de l'aspiration à une démocratie. Aucune forme de démocratie ne peut les mettre en danger — bien plus, toute forme de société démocratique produit nécessairement le vide décrit par Lippmann qui est alors comblé par les élites. Si le peuple voulait s'opposer quelque peu à ces faits concrets, alors il devrait tout d'abord pleinement reconnaître l'insuffisance de l'idéal démocratique. Car quoiqu'il n'y a aucun contre-argument à l'encontre de ces faits concrets, des conséquences pratiques peuvent néanmoins en être tirées — sitôt qu'on les reconnaît. Le peuple pourrait ensuite intervenir dans le déroulement esquissé par Lippmann. D'où provient donc notoirement le fait que le fonctionnaire d'état ait à maîtriser des tâches pour lesquelles il doit à son tour partir en quête d'une aide dans la vie de l'économie et dans celle spirituelle culturelle ? Eh bien, à cause de ce que le peuple lui transfère une responsabilité économique et culturelle. Si l'état devait donc correspondre à l'idéal de la démocratie, alors le peuple ne devrait pas plus longtemps projeter sur lui sa volonté dans la mesure où celle-ci est orientée sur des objectifs économiques et spirituels culturels. Le peuple aurait purement et simplement à mandater l'administration de l'état à la surveillance des droits généraux des humains qu'il formulerait lui-même dans des processus de formation d'opinions et de votations démocratiques. Son propre désir, pour autant qu'il est de nature économique et spirituel culturel, resterait alors sans réponse de ce côté-ci. Pour des sujets comme la sauvegarde du climat, la gestion financière, le chômage, la réforme de l'éducation-formation, les valeurs éthiques, etc., l'état ne serait alors pas plus longtemps l'interlocuteur. La volonté s'endiguerait/s'accumulerait dans une certaine mesure, en rapport à cela, dans le peuple.

Mais où donc avec la volonté lorsqu'elle ne peut plus vivre sa vie à fond dans l'état ? Eh bien, celui qui aspire vraiment à un état démocratique doit absolument répondre à cette question. Il doit montrer en effet alors comment les êtres humains peuvent ensuite poursuivre leurs intérêts économiques et spirituels culturels lorsque ce n'est justement plus au moyen de procédures démocratiques.

Walter Lippmann et Rudolf Steiner

C'est l'idée de tri-articulation sociale que Rudolf Steiner formula la même année où Walter Lippmann travaillait, sur l'autre rive de l'Atlantique, au programme des 14 points du président-US Woodrow Wilson — un programme au sujet duquel Steiner déclara : « De ces 14 points, jamais une paix vraie ne pourrait résulter. Car l'humanité ci-



vilisée est arrivée en un point de son évolution où ce qui s'était donné à partir des domaines des États transmis/traditionnels, en tant que vie spirituelle, rapports de droit au sens plus large et conditions d'existence économiques, n'était pas à être amené plus loin dans le cadre de ces états. Jusque dans le présent, il «était besoin d'une structure d'état homogène unitaire afin de, par elle, au moyen d'une vie en commun juridique des êtres humains, cultiver la vie de l'esprit et donner naissance aux formes les plus récentes d'économie. Mais aussi bien la vie de l'esprit que l'économie mondiale sont parvenues à des configurations qui ne sont plus à amener plus loin par des structures d'état. Appréhendée en étant dépourvu de préjugés, la guerre mondiale ne fut rien d'autre que l'expression du fait que les états s'entrechoquèrent violemment parce que ces forces cherchaient une issue absurde/non synthétiquement raisonnable, dont la vraie nature consistait à chercher des formes nouvelles pour la vie de l'esprit et l'économie. — On ne pouvait plus s'amener à la conscience cette vraie nature et on laissa ainsi éclater ce qui fut dévastateur. La politique de Wilson était seulement une récapitulation abstraite des anciennes pensées d'état. Les peuples devaient se créer une certaine façon de structure d'état. Par cela, les causes premières de guerres devaient être éliminées du monde. Mais cette façon était celle-là même qui avait justement produit les causes premières de cette guerre.

Walter Lippmann (1889–1974)

La manière dont je voyais les choses en 1917, c'étaient de placer en opposition à ces 14 points de Wilson, ce qui place une autre façon à la place de celle-là, celle qui donne l'autogestion aux forces des vies de l'esprit et de l'économie, dont la non-disponibilité avait propulsé dans la confusion. Sans que cette façon deviennent l'âme de la politique étrangère des peuples, aucune vraie issue à cette confusion ne pourra être trouvée. » (7) - il est vrai que le souffleur de Wilson n'était bien sûr pas connu de Steiner et avec cela aussi que celui-ci expliquait lui-même en 1922, dans son ouvrage L'opinion publique, que la véritable intention qui se trouvait derrière ce soi-disant plan de paix avec son insistance sur le « droit à l'autodétermination des peuples » aurait été le maintien de la volonté de guerre ». (8)

Lippmann observe comment la vie sociale s'enracinait dans des processus économiques et spirituels culturels qui ne se trouvent en aucun pendant avec une « volonté de peuple » démocratiquement articulée. Mais il ne forme aucun concept de ces processus. Il décrit purement et simplement le résultat de leur embrouillamini chaotique dans un état qui devrait être dans la même mesure responsable de la vie de droit, de la vie de l'économie et de la vie de l'esprit : la démocratie des élites. Parce que Lippmann ne va pas au-delà de l'observation, il s'agrippe solidement à l'ancien état unitaire. Rainer Mausfeld, lui, par contre, veut quelque chose d'autre. Il s'efforce à une société dans laquelle tout être humain puisse co-configurer tous les domaines. Mais en cela, il se réfère aussi pareillement à l'état unitaire et, comme Lippmann, il tient la démocratie comme le seul et unique moyen de participation possible. Sous ces conditions préalables, Lippmann se comporte encore de manière juste, tandis que l'idéal de Mausfeld s'avère justement tel que cette chimère qu'avait découverte voici cent ans déjà, l'inventeur du néolibéralisme. Ce qui échappe à Mausfeld c'est le fait que l'accent, unilatéralement placé sur l'idéal démocratique, prépare justement le terrain au pouvoir qu'il voudrait combattre. Il veut libérer « l'espace du débat public » de la tutelle poli-



tique et économique. Dans le même temps, il ne peut plus voir en lui cependant qu'une étape préliminaire à la législation démocratique. Or comme il a été montré ci-dessus, l'entrée du « débat public » dans la législation rend maintenant tout de suite possible cette mise en tutelle.

La démocratie élargie

Rudolf Steiner poursuit le même idéal que Mausfeld, mais il reconnaît pourtant d'un autre côté les faits concrets sur lesquels Lippmann attira l'attention. C'est la raison pour laquelle il pose la question : si les procédures démocratiques ne sont guère appropriées pour faciliter une participation générale, que sont donc celles qui le permettraient alors ? En juillet 1919 il déclara : « Dans les temps modernes, s'est fait prévaloir ce qu'on pourrait appeler l'impulsion de la démocratie. Celle-ci doit consister dans le fait que tout être humain devenu majeur (NdtDK s'étant libéré de toute tutelle) puisse statuer indirectement ou directement, au sein d'un Parlement démocratique, vis-à-vis de tout autre être humain devenu majeur (NdtDK lui-même libéré aussi de toute tutelle). Mais si l'on veut honnêtement mettre en place cette démocratie comme il faut dans le monde, alors on ne peut pas administrer les affaires d'ordre spirituel dans l'esprit de cette démocratie, car alors tout être humain devenu majeur devrait décider de choses qu'il ne comprend pas. Les affaires spirituelles doivent être réglées à partir de la compréhension, c'est-à-dire se voir placées sur elles-mêmes, car elles ne peuvent absolument pas être administrées dans un parlement démocratique, mais elles doivent avoir leur propre administration qui ne peut être démocratique, mais résulter de la chose. C'est justement ainsi dans la vie de l'économie. La chose doit être administrée à partir de l'expérience économique et de la vie réelle qui s'y déroule. Par conséquent, on doit écarter du Parlement démocratique la vie de l'économie, d'un côté, la vie de l'esprit, de l'autre. » (9) - Steiner saisit donc presque la même idée que le conseiller de Wilson, mais il la met alors en mouvement afin qu'il devienne reconnaissable où le vouloir social pourrait s'appliquer pratiquement.

Comme il a été montré dans cette série d'articles, le peuple n'a aucune influence directe sur l'organisation de la vie de l'économie et celle de la vie de la culture — et avec cela en définitive aussi sur celle de l'état — aussi longtemps qu'il aimerait la gagner par des voies démocratiques. Le permanent appel à la « conscience politique » des citoyens et le fait concret que toute une industrie, avec Facebook, Twitter, Campact, Avaaz et ainsi de suite, s'est spécialisée en octroyant un semblant d'importance à la formation de l'opinion, doivent aussi être rangés pour cette raison dans un processus de dépossession du pouvoir du peuple, à l'instar des machinations de « l'état profond ». Car une participation sur le domaine économique et celui spirituel culturel n'est possible que du fait que, d'un côté, les intérêts des consommateurs et des travailleurs s'associent entre eux et de l'autre côté que soit immédiatement autorisée l'intelligence devenant efficace dans la société par les individus à chaque fois concernés.

Au lieu, par exemple, de faire de l'enseignant, au moyen de la loi scolaire, du ministère de l'Éducation, des programmes scolaires et de la « reconnaissance professionnelle étatique », un organe exécutif d'une volonté populaire virtuelle, le peuple devrait à l'inverse détacher complètement de l'état le système éducatif formateur, afin que la position sociale, en tant qu'enseignant, ne dépende que de la perception et de la re-



connaissance de l'être humain concret qui désirerait agir et servir la société comme tel. À la place du financement par l'impôt, devrait donc apparaître la subvention individuelle et à la place de la « volonté du peuple » théorique, celle humaine, à chaque fois individuelle. Il faudrait s'efforcer à la même chose sur tous les domaines de la vie de l'esprit et de la culture et donc, par exemple, dans la recherche sur le climat, le système de la santé ou bien le journalisme. Alors seulement une démocratie serait enfin possible. Une démocratie devient réelle dans l'instant où aucune tâche n'est plus proposée à l'État qu'il ne peut percevoir qu'en se découplant de la volonté populaire. Autrement dit : une démocratie prend naissance partout où des associations économiques et des corporations culturelles se placent au côté de l'administration de l'état pour accepter de faire ce qu'un état démocratique doit nécessairement lâcher.

Toute démocratie reste une démocratie pilotée, aussi longtemps que les vies de l'économie et de culture ne sont pas laissées à elles-mêmes. Dans un état démocratique, l'exécutif serait purement et simplement l'organe d'exécution du législatif. Il n'aurait aucune opinion propre, aucune volonté propre ne concocterait ni n'entreprendrait rien, mais surveillerait plutôt les lois que le peuple déciderait directement ou indirectement. Tout aussi peu qu'un policier invente les règles de la circulation, condamne le contrevenant à ces règles ou bien dirige carrément lui-même l'automobile, un état démocratique ne pourrait être mis à l'œuvre dans une fonction créatrice ou productrice quelconque, c'est-à-dire se voir amené à assumer une responsabilité culturelle ou économique. Pour une carrière politique, abstraction faite de celle d'un certain talent dans la communication, il n'y aurait donc aucune exigence de faculté particulière. Mais de fait, dans la plupart des démocraties occidentales, on dépend infiniment de la compétence des politiques. C'est un indice que l'exécutif n'est pas l'organe d'exécution du législatif dans ces pays, mais plutôt l'initiateur de processus spirituels culturels et économiques ainsi que de la procédure législative elle-même (ce qu'on appelle le « droit d'initiative » des organes étatiques). Une autre chose n'est cependant plus du tout possible non plus vis-à-vis d'une volonté populaire culturellement ou économiquement motivée, dans la mesure où elle s'articule démocratiquement : l'exécutif peut être responsable du législatif exactement aussi longtemps que celui-ci se limite strictement aux questions des droits de l'humain et de sûreté et ne touche pas tout ce qui est autre. Doit-il par contre agir en tant que représentant d'intérêts économiques et spirituels culturels, il doit devenir capable d'action conformément, c'est-à-dire développer de propres initiatives entrepreneuriales et se scinder du législatif.

Die Drei 6/2020.

(Traduction Daniel Kmieciak revue par François Germani - v.01 - 27/06/2020)

(1) Rainer Mausfeld: »Elitendemokratie und Meinungsmanagement [Démocratie des élites et management de l'opinion publique] – SWR Tele-Akademie< – www.youtube.com/watch?v=ZNzvIY-BrVk (Min. 4:16)

[Bien entendu Vergesellschaftlichung ne peut pas vouloir dire ici : « socialisation », étant donné les douloureuses expériences du vingtième siècle. NdtDK]

(2) Walter Lippmann: »Die öffentliche Meinung«, [L'opinion publique], Francfort-sur-le-Main, pp.313 et suiv.

[J.M. emploie ici le substantif Abnabelung, dérivé du verbe abnabeln signifiant à l'origine : « ligaturer puis couper le cordon ombilical ». NdtDK]

(3) Du même auteur : The Fantom Public [Le public fantôme], New York 2017, pp.136 et suiv. — Traduction allemande de Johannes Mosmann.

[Traduit de l'anglais (USA) en français par Laurence Decréau en 2008, texte présenté par Bruno Latour. Chez Démopolis, 192 p., 20 € (recension : <https://www.lemonde.fr/livres/article/2008/10/09/le-public-fantome-de-walter->



lippmann_1104809_3260.html)]

(4) <http://digitaler-bildungspakt.de/positionen-forderungen>

(5) Voir le dossier de la Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft : Aktivitäten der Digitalindustrie im Bildungsbereich [Activités de l'industrie informatique dans le domaine éducatif] à télécharger sur : www.gew.de/publikationen/publikationen/list/

(6) <https://vdivde-it.de/de/profil>

(7) Rudolf Steiner: ›Aufsätze über die Dreigliederung des sozialen Organismus und zur Zeitlage‹ (Essais au sujet de la Dreigliederung de l'organisme social et de la situation contemporaine) (GA 24), Dornach 1982, pp.180 et suiv.

(8) Voir Walter Lippmann : L'opinion publique, pp.201-208.

(9) Rudolf Steiner: ›Neugestaltung des sozialen Organismus‹ (Reconfiguration de l'organisme social) GA 330, Dornach 1983, p. 408.



Institut pour une tri-articulation sociale

chez François Germani
13 route de Fessenheim
F-67117 Quatzenheim
francois@triarticulation.fr
Tel. 00 33 950 263 598
www.triarticulation.fr

Institut für soziale Dreigliederung
Liegnitzer Strasse 15
D-10999 Berlin
sylvain.coiplet@dreigliederung.org
Tel. 00 49 30 - 68 07 96 89 43
www.dreigliederung.de

Institut pour une triarticulation de l'organisme social Atelier francophone

Publications sur Internet :

- Collections thématiques de passages encore inédits en français de l'œuvre de Rudolf Steiner
- Articles d'auteurs germanophones
- Inventaire des contributions en français

Autres activités sur demande :

- Orientation, conseil personnalisé de lecture sur questions spécifiques
- Introduction ou approfondissement par petits groupes en conférences téléphoniques
- Séminaires

Soumettez-nous vos projets pour des collaborations fructueuses.

Contact :

François Germani +33 (0)950 263 598
francois@triarticulation.fr

www.triarticulation.fr

Dessin : Sylvain Coiplet

Informations diverses
- Choix de traduction
- Glossaire et lexiques
- Droits de propriétés sont dans notre LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT téléchargeable sur :
www.triarticulation.fr/AS/Com/index.html
La présente brochure vous est vendue au coût des frais nécessaires à la fabrication de la prochaine. Les besoins des collaborateurs travaillant au contenu et aux prochains projets restent à financer par des dons.

Vous pouvez nous soutenir : Titulaire du compte : Institut für Dreigliederung
IBAN : DE80430609671136056200 BIC : GENODEM1GLS

Formulaire de don en ligne : www.dreigliederung.de/institut/spenden

L'Institut étant d'intérêt général à Berlin, vous pouvez déduire vos dons de l'impôt suivant les conventions en vigueur (voir/www.triarticulation.fr/Soutien.html).

Donnez nous vos coordonnées afin que nous puissions vous adresser votre récépissé fiscal.

Par une formation en épistémologie anthroposophique et en triarticulation sociale bien digérée, l'auteur valorise ici la lecture d'une traduction récente en allemand des mémoires d'un des organisateurs d'un colloque initiant le néolibéralisme à la sortie de la 2ème guerre mondiale.

Ce néolibéralisme qu'il tenta, avec d'autres, de contrer très concrètement dans une de ses tentatives de récupérer une impulsion de commerce alternatif. Cela jusqu'à tâter de certaines des méthodes d'intimidation se propageant jusque dans le milieu « anthroposophique ».

Une série d'article où se manifeste des points de vues parfois surprenant pour, par exemple, le militant « alter-mondialiste » francophone ne connaissant pas grand-chose, sinon rien de cette composante des luttes sociales germanophones s'inspirant de l'apport en science sociale de Rudolf Steiner sous le « drapeau » de la triarticulation.

L'auteur :

Johannes est né en 1977 de parents tous deux professeurs Waldorf, il fréquente l'école de Heilbronn. Service civil auprès d'handicapés. Prise en compte critique de l'anthroposophie. Questions épistémologiques. Intérêt pour les recherches phénoménologiques et logiques de Husserl. Cinq semestres d'étude en germanistique, histoire et histoire de l'art à Tübingen. Petits métiers pratiques. Il se forme à la tri-articulation à l'institut dont il devient collaborateur. Mène à bien la création de l'école interculturelle de Berlin, où il assume le rôle de gérant.

